

LE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

VAUX

magazine

N°49 ÉTÉ 2013



**RENTRÉE SCOLAIRE
2013 - 2014
LES ASSOCIATIONS**

sommaire

La rentrée scolaire 2013/2014
pages 4 à 6

Culture & loisirs, bibliothèque municipale
pages 7 à 9

Patrimoine
pages 10 - 11

Les associations
pages 12 à 34

Solidarité & CCAS
pages 35 à 37

Urbanisme : Projet du ru Gallet
pages 38 - 39

Environnement
pages 40 - 41

Informations
pages 42 - 43

Compte rendu du conseil municipal
pages 44 à 46

Téléphones utiles
page 43

Directeur de la publication :

Julien Crespo

Maquette & graphisme

Commission Information et Communication

harguen33@aol.com

Comité de rédaction :

N. Benchehida - B. Chiumenti - A. Lancéa - A. Monnier - A. Riou - C-E. Robin -
L-O. Baschet - M. Botton - J. Harter - J. Lerma - J-C Waltrégnny.

Photographies :

Tous les Vauxois et mentions indiquées.

Remerciements pour leur aide à ceux qui sont allés de leur plume et de leur vision pour nous tenir informés de la vie vauchoise :

Les Associations - J. Baschet - M. Bianco - O. Bréard - J-C Bréard - V. Carton -
F. Crespo - G. Choppe - J-P. Couteau - M. Deleau - B. Foucault - C-M. Robin - M-C. Vandeville.

Magazine municipal gratuit, réalisé par la commission Information & Communication
imprimé par Art Dimension à 2 100 exemplaires • Dépôt légal août 2013.

L'intercommunalité, ce qui change ...

En ce début septembre, nous célébrerons à la fois la fin et la naissance d'une aventure.

La fin d'une aventure, celle de notre communauté de communes Vexin-Seine à 8 communes : Brueil-en-Vexin, Jambville, Juziers, Meulan-en-Yvelines, Mézy-sur-Seine, Oinville-sur-Montcient, Tessancourt-sur-Aubette et Vaux-sur-Seine.

En effet, c'est en 2004 que ces communes se sont regroupées pour créer la communauté de communes Vexin-Seine. L'apprentissage de cette union nous aura permis, même si tout ne fut pas facile, d'apprendre à travailler ensemble, de monter et de réaliser des projets structurants sur notre territoire.

En ce qui me concerne directement, j'ai été heureux de pouvoir développer sur notre territoire le « plan petite enfance crèche » voulu par l'ensemble de mes collègues, et c'est ainsi que nous avons réalisé en fonds propres, la maison de la Petite Enfance à Meulan, une crèche multi-accueil à Vaux-sur-Seine (rue Pigoreau), une micro crèche à Brueil-en-Vexin en attendant celle de Juziers.

C'est un exemple de ce que nous avons pu faire en regroupant nos forces pour gommer nos faiblesses.

Au 1^{er} septembre nous allons franchir une nouvelle étape en donnant naissance à une communauté de communes à 17 communes et 70 000 habitants qui au 1^{er} janvier

2014 se transformera en communauté d'agglomération qui s'appellera SEINE & VEXIN.

Cette structure comprendra les communes de Bouafle, Brueil-en-Vexin, Ecquevilly, Evécquemont, Flins-sur-Seine, Gaillon-sur-Montcient, Hardricourt, Jambville, Juziers, Lainville-en-Vexin, les Mureaux, Meulan-en-Yvelines, Mézy-sur-seine, Montalet-le-Bois, Oinville-sur-Montcient et Vaux-sur-Seine.

Le principal défi, à mon sens, que cette nouvelle structure intercommunale aura à relever sera celui de l'équilibre.

Équilibre entre les communes riches et défavorisées, équilibre entre les zones de développement économiques et les zones résidentielles, équilibre entre les zones d'habitats urbains et celles d'habitats ruraux, équilibre entre les zones d'activités commerciales et les commerces de proximité, équilibre entre la maîtrise des finances et la maîtrise des fiscalités, équilibre entre la SEINE et le VEXIN

Comme nous l'avons fait depuis 2004, ce sont ces équilibres que nous nous évertuons à maintenir.

Julien Crespo
Vice Président de la
Communauté de Communes
Vexin-Seine,
délégué à la Petite Enfance.



RENTRÉE SCOLAIRE 2013 - 2014

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2013/ 2014

	ZONE A	ZONE B	ZONE C *
TOUSSAINT	du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2013		
NOËL	du samedi 21 décembre 2013 au lundi 6 janvier 2014		
HIVER	du samedi 1 ^{er} mars au lundi 17 mars 2014	du samedi 22 février au lundi 10 mars 2014	du samedi 15 février au lundi 3 mars 2014
PRINTEMPS	du samedi 26 avril au lundi 12 mai 2014	du samedi 19 avril au lundi 5 mai 2014	du samedi 12 avril au lundi 28 avril 2014
ÉTÉ	samedi 5 juillet au lundi 2 septembre 2014		

* Zone C : académie de Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (APS)

Le matin de 7 h à 8 h 30, le soir de 16 h 30 à 19 h 30. Les familles pourront inscrire leurs enfants sur place.

Elles devront impérativement remplir les formalités administratives avant de laisser leurs enfants.

La garderie, réservée aux enfants scolarisés à Vaux, fonctionnera dès le mardi 3 septembre 2013 au Centre de Loisirs.

Tarifs et horaires journaliers de l'Accueil Péri Scolaire

Quotient familial	Matinée	Matinée TR 10%	Après midi 1 16 h 30 - 18 h	AM 1 TR 10%	Après midi 2 Après 18 h	AM 2 TR 10%	Après midi 3 16 h 30 - 19 h	AM 3 TR 10%
De 0 à 5000 €	1,96 €	1,76 €	2,94 €	2,65 €	1,47 €	1,32 €	4,41 €	3,97 €
5 001 à 8000 €	2,00 €	1,80 €	3,00 €	2,70 €	1,50 €	1,35 €	4,50 €	4,05 €
8 001 à 12000 €	2,04 €	1,84 €	3,06 €	2,75 €	1,53 €	1,38 €	4,59 €	4,13 €
12001 à 18000 €	2,08 €	1,87 €	3,12 €	2,81 €	1,56 €	1,40 €	4,68 €	4,21 €
+ de 18001 €	2,12 €	1,91 €	3,18 €	2,87 €	1,59 €	1,43 €	4,78 €	4,30 €

Le tarif de l'accueil périscolaire en matinée et en soirée est forfaitaire quelle que soit la durée réelle de l'accueil.

Le calcul du quotient familial s'effectue de la manière suivante : Revenus imposables annuels du foyer, divisé par le nombre de parts (justifiés par le dernier avis d'imposition).

Le prix de la journée de Centre de Loisirs pour les habitants extérieurs à la Communauté de Communes Vexin-Seine est fixé à 23 euros repas inclus.

Le prix de la demi-journée, avec repas est fixé à 65% du tarif journée, soit 14,95 €.

Le tarif réduit de 10% s'applique à partir de 2 enfants inscrits par le même foyer.

Tarifs du Centre de Loisirs (repas compris)

Quotient familial	Par journée Par enfant	10% Par journée Par enfant	1/2 journée Par enfant	10% 1/2 journée Par enfant
De 0 à 5000 €	12,00 €	10,80 €	7,80 €	7,00 €
5001 à 8000 €	13,00 €	11,70 €	8,45 €	7,60 €
8001 à 12000 €	14,00 €	12,60 €	9,10 €	8,20 €
12001 à 18000 €	15,00 €	13,50 €	9,75 €	8,75 €
+ de 18001 €	16,00 €	14,40 €	10,40 €	9,35 €

Par journée : Extérieur = 23 € repas inclus

Par 1/2 journée : Extérieur = 14,95 €

Une baisse de tarif de 10% sera applicable à partir du deuxième enfant d'une même famille.

Règlement obligatoire par courrier

École primaire

Tél. 01 34 74 00 19

Directrice Mme Titeux.

Temps scolaire : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30.

Entrée de l'école par le parc de la Martinière.



École maternelle

Tél. 01 34 74 25 77

Directrice Mme Poidevin.

Enfants nés en 2007, 2008, 2009.

Temps scolaire : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30.

Nous rappelons que les heures de sortie (de 11 h 30 et de 16 h 30) doivent être rigoureusement respectées. Les enfants qui n'auraient pas été repris à ces heures seront dirigés vers la garderie aux frais des familles.



Restauration scolaire

RÈGLEMENT CONCERNANT L'INSCRIPTION ET LE PAIEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Inscription obligatoire

Les inscriptions pour le restaurant scolaire ont lieu en Mairie au service scolaire. Sans cette inscription votre enfant ne pourra être accueilli au delà d'une journée. Une fiche d'inscription vous sera remise ainsi que le règlement de restauration que vous devrez signer.

Modalités d'inscription

Nous vous demandons d'indiquer obligatoirement le rythme de fréquentation de votre (vos) enfant(s) au moyen de la fiche d'inscription.

Ce rythme de fréquentation sera validé pour l'année scolaire. En cas de changement, veuillez prévenir par écrit le service scolaire, en début de mois afin que nous puissions faire la régularisation.

Absence

Sans autorisation écrite de votre part votre enfant devra rester au restaurant scolaire. Les repas non consommés sont déduits de la facture sous réserve des dispositions ci dessous :

- 1) Toute absence prévue doit être formulée par écrit au minimum 48 h à l'avance, auprès du service scolaire de la Mairie.
- 2) Toute absence non justifiée ou justifiée hors délai (moins de 48 h avant) entraînera une facturation du repas non consommé par les convives inscrits
- 3) Toute absence pour maladie est à justifier par un certificat médical à fournir au service scolaire. Le repas non consommé le premier jour d'absence sera facturé (jour de carence).

Repas occasionnels

Pour le repas occasionnel, transmettre à l'école le jeudi précédent pour le repas de la semaine suivante. Les repas occasionnels ne pourront pas excéder 4 par mois (1 par semaine) et auront une tarification spécifique.

Tarification

Le prix du repas est soumis au quotient familial. Pour bénéficier du barème lié au quotient familial, la présentation de la feuille d'imposition sur le revenu de l'année précédente est obligatoire et l'adresse du domicile doit être à Vaux-sur-Seine.

Le règlement se fait à terme échu en fonction des jours donnés lors de l'inscription. Le règlement doit parvenir à notre service scolaire avant la date limite de paiement indiquée sur la facture. A défaut de règlement, une procédure de recouvrement par la trésorerie sera engagée.

Pour les nouveaux élèves de maternelle et de primaire

Une préinscription de l'enfant à la mairie est indispensable avant l'inscription à l'école.

L'attestation de la mairie devra être présentée à la direction de l'école. Nous vous prions de vous munir du livret de famille, du carnet de vaccinations de l'enfant, du livret scolaire (pour l'école primaire) et d'un certificat de radiation si l'enfant fréquentait une autre école.

La liste de répartition des élèves par classe sera affichée le jour de la rentrée.

Pour tous les élèves

Les livres et certaines fournitures d'enseignement sont pris en charge par le budget communal.

Tarifs journaliers du restaurant scolaire Année 2013 / 2014

Quotient Familial	Élémentaire	Maternelle
+ 13 500 €	4,10 €	4,10 €
11 500 à 13 500 €	3,90 €	3,90 €
8 001 à 11 500 €	3,75 €	3,75 €
6 001 à 8 000 €	3,50 €	3,50 €
4 001 à 6 000 €	3,00 €	3,00 €
0 à 4 000 €	2,50 €	2,50 €

Tarif exceptionnel 5,00 €
Extérieur (enfants et adultes) 5,80 €

Depuis septembre 2011 instauration d'un forfait de 1,50 € par repas pour les enfants déjeunant à la cantine dans le cadre d'un PAI. Cette somme correspond aux frais de fonctionnement occasionnels, l'enfant amenant son propre repas.

Inscriptions

Les inscriptions pour le restaurant scolaire ont lieu en mairie.

- * Il est indispensable de remplir la fiche d'inscription au restaurant pour que l'enfant puisse déjeuner.
- * Les familles en difficulté financière peuvent s'adresser au centre communal d'action sociale (CCAS) à la mairie.
- * Pour les déjeuners occasionnels : transmettre à l'école, le jeudi précédent, les jours de repas de la semaine suivante.

Quotient familial

Pour bénéficier du barème lié au quotient familial, la présentation de la feuille d'imposition sur le revenu 2012 est indispensable et l'adresse du domicile doit être à Vaux-sur-Seine. Le quotient familial est égal au revenu brut global divisé par le nombre de parts.

Exemple : Un couple ayant deux enfants en primaire et un revenu global de 12 000 € (après abattement) aura un quotient familial de 12 000 € divisé par 3 parts = 4 000 d'où un prix du repas de 2,50 €.

Cartes de transports scolaires

Pour obtenir le dossier à remplir contactez,
01 39 79 97 97.

CARTE CSO 2013/2014
Collège Les Châtelaines à Triel

Pour obtenir le dossier à remplir contactez,
01 30 90 43 00.

CARTE VÉOLIA (CONNEX)
CES de Meulan, Lycée et CES des Mureaux,

Le prix de la carte de transport (Optile ou Imagin'R), pour l'année scolaire 2013/2014, a été fixé par Véolia.

Les imprimés de demande de carte de transport Optile et Imagin'R sont à la disposition des familles à Véolia. Ils devront être remplis par les parents, visés par la direction de l'établissement scolaire et adressés obligatoirement à Véolia, 4 à 6 rue de la Chamoiserie, 78920 Écquevilly. L'imprimé devra être envoyé avec une photo d'identité, une enveloppe timbrée à l'adresse des parents (pour le retour de la carte).

La somme concernant le transport pour Meulan ou Les Mureaux doit être envoyée par chèque bancaire ou postal ou mandat poste établi à l'ordre de Véolia, qui retournera aux familles, par la poste, la carte de transport de leur enfant.

Tarifs de la carte OPTILE

(frais de dossiers 12 € compris)

Trajet Vaux / collège Henri IV = 2 sections : 110, 10 €

Les élèves qui sont scolarisés aux lycées des Mureaux doivent pour leur trajet compléter un dossier Imagine R

Tarif de la carte IMAGINE"R"

(frais de dossiers 8 € compris)

Zones de carte orange 4 / 5 : 173,30 €

Participation communale

Nous continuerons notre participation financière d'aide aux transports scolaires pour les établissements publics du secondaire (Henri IV à Meulan et François Villon au Mureaux). Cette participation relevée à 46,50 € est versée directement au transporteur.

Le Conseil Général des Yvelines continue également sa participation au financement de la Carte scolaire et Imagin'R".

Lycée et École Notre-Dame à Verneuil

Le transport sera assuré par Les Cars Lacroix, 55, chaussée Jules-César, 95250 Beauchamp. Tél : 01 30 40 56 56.

Les enfants scolarisés à Verneuil seront pris en charge, comme les années précédentes, par les transporteurs aux arrêts habituels. Demander le dossier auprès des Transports Lacroix.

Le tarif 2013 / 2014 sera communiqué à l'inscription, frais de dossier compris.

ALLER ligne 311 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

VAUX-SUR-SEINE	Lion Vert	7 h 50	9 h 03
	Le Temple	7 h 52	8 h 48
	Mairie	7 h 55	8 h 44
	Les Champeaux	7 h 57	8 h 43
	Cherbourg	7 h 58	8 h 42
	Gare SNCF	8 h 04	9 h 06
	Cimetière	8 h 05	9 h 07
MEULAN	Collège Henri IV	8 h 20	9 h 17

ALLER ligne 312 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

VAUX-SUR-SEINE	Lion Vert	7 h 40	8 h 40
	Le Temple	7 h 41	8 h 41
	Mairie	7 h 42	8 h 42
	Les Champeaux	7 h 44	8 h 44
LES MUREAUX	Lycée Vaucanson	8 h 13	9 h 09
	Lycée F. Villon	8 h 20	9 h 16

ALLER ligne 313 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

VAUX-SUR-SEINE	Gare	7 h 41	8 h 41
	Cimetière	7 h 42	8 h 42
	Lavoir	7 h 43	8 h 43
LES MUREAUX	Lycée Vaucanson	8 h 17	9 h 17
	Lycée Villon	8 h 24	9 h 24

TELEPHONES UTILES

Transports CSO
Meulan / Vaux / Triel / Poissy : 01 39 70 26 70
Les Cars Lacroix
01 30 40 56 56

CES de Meulan: 01 30 99 90 50
CES Jules-Verne, Les Mureaux : 01 34 74 19 45
LEP Les Mureaux: 01 34 74 11 82
Lycée François-Villon, Les Mureaux : 01 30 99 20 01

AGENDA 2013

manifestations vauchoises 2^{ème} semestre

Septembre

MARDI 4

Rentrée scolaire
Concours de pétanque (vétérans)

DIMANCHE 8

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS
Espace Marcelle-Cuche
9 h - 12 h & 14 h - 18 h

SAMEDI 14 & DIMANCHE 15

JOURNÉES DU PATRIMOINE
AVRIL Concert à l'église à 16 h 30 samedi
• L'église St-Pierre-ès-Liens sera ouverte le samedi et le dimanche de 14 h à 18 h.
• Le parc du château ouvrira ses portes le dimanche de 14 h à 17 h.
• Les jardins du « Pavillon d'Artois » vous offriront leur charme dimanche de 14 h 30 à 18 h 30
• Visite de la Nouvelle Mairie
Samedi de 9 h à 12 h

SAMEDI 28

CAISSE DES ÉCOLES : LOTO
Espace Marcelle-Cuche
à partir de 20 h 30



DIMANCHE 29

ADGV - Stage Qi Gong
Salle Séquoia
RONDE VAUXOISE des voitures anciennes
Parc de la Martinière à partir de 8 h 30

Octobre

VENDREDI 4 & SAMEDI 5

BOURSE AUX VÊTEMENTS
Espace Marcelle-Cuche

DIMANCHE 13

BANQUET D'AUTOMNE DU CCAS
Espace Marcelle-Cuche

MERCREDI 16

Mosaik : Concert jeune public
14 h-17 h - Espace Marcelle-Cuche

SAMEDI 19

Vaux contre le cancer
Soirée concert et danse
Espace Marcelle-Cuche 20 h 45



SAMEDI 26

Contrechamps :
Fête de l'animation
Espace Marcelle-Cuche

Novembre

DIMANCHE 10

ADGV - Stage Qi Gong
Salle Séquoia

LUNDI 11

ARMISTICE 1918
11 h Cimetière de Vaux-sur-Seine



VENDREDI 15 ET SAMEDI 16

BOURSE AUX JOUETS
Espace Marcelle-Cuche

Dimanche 17

FNACA – Repas du Poilu
Espace Marcelle-Cuche



SAMEDI 23

CONTRECHAMPS :
Mois du documentaire
Espace Marcelle-Cuche

DIMANCHE 24

ASV – Rando annuelle
Départ Cosc

Décembre

VENDREDI 6

Spectacle de Noël
Ecole maternelle
Espace Marcelle-Cuche

SAMEDI 7

ADGV Soirée
Espace Marcelle-Cuche

VENDREDI 6/SAMEDI 7/DIMANCHE 8

Telethon

JEUDI 12

Gouter des anciens
Espace Marcelle-Cuche

SAMEDI 14

CAISSE DES ÉCOLES
Marché de Noël
Espace Marcelle-Cuche



DIMANCHE 15

Musicavaux et Ecole élémentaire
Concert de Noël
16 h – Eglise

MARDI 17

Spectacle Ecole Elémentaire
Espace Marcelle-Cuche

SAMEDI 21

Contrechamps : le jour le plus court

SAMEDI 28

Don du sang
E. Marcelle-Cuche
à partir de 10h



BIBLIOTHÈQUE DE LA MARTINIÈRE

**Si vous désirez prolonger l'aventure estivale,
la bibliothèque vous offre la clef de tous les possibles !
Embarquement immédiat pour un îlot, ouvert à tous,
vous promettant de beaux moments de découvertes, de voyages, d'aventures,
de rêves et de plaisirs toujours partagés.
Livres, musique, magazines, films, vous offriront l'évasion souhaitée.**

Des animations régulières

Des animations régulières et ponctuelles sont proposées tout au long de l'année.
Programmation disponible à l'accueil.

MERCREDI ANIMES

1 fois par mois dans la Salle du conte à 10h45

« A VAUX P'TITES OREILLES »

Rencontre et lectures à voix haute aux enfants de plus de trois ans.

« DIS-MOTS, DIS-DOIGTS »

proposent des ateliers de dessin et autres travaux manuels à partir de la lecture de contes afin de faire vivre les mots au-delà du livre. Ainsi par exemple, les apprentis artistes illustreront, mettront en scène et joueront le texte lu initialement.

« CINÉ MÔMES »

des animations autour de la projection d'un film pour la jeunesse, ainsi que des séances en partenariat avec l'association Contre champs lors de ses rendez-vous annuels (la fête de l'animation, du mois du film documentaire et pour le jour le plus court).

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

Une animation ludique autour du livre est proposée aux enfants tous les deux mois à la bibliothèque.

CRÈCHE

Dès le mois d'octobre la bibliothèque aura le plaisir de recevoir les tout-petits du multi-accueil. Bébé découvrira le plaisir de toucher, de manipuler, de voir les petites lignes noires défilier : Invitation à l'éveil des sens et de l'esprit. Ces séances aideront l'enfant à développer son imaginaire et à se familiariser le plus rapidement possible avec l'écrit.

Du 15 au 30 Novembre :

RACONTE-TAPIS

outil d'animation prêté par la bibliothèque Départementale



« LA PETITE TAUPE QUI VOULAIT SAVOIR QUI LUI AVAIT FAIT SUR LA TÊTE »

Des séances seront proposées aux enfants de l'école maternelle (à partir de 3 ans)



Vendredi 11 Octobre

ENVOLE-MOI, ENVOLE-MOI, ENVOLE-MOI....TAPIS VOLANTS
avec *La Compagnie du Chat qui siffle*



Un voyage au gré des vents, à travers des musiques d'eaux, de bois, de peaux, de cordes et d'air. C'est le reflet du parcours de musiciens passionnés invitant à la découverte de nouveaux univers sonores. Leur musique fait appel à un imaginaire accessible à tous. Cette rencontre est l'occasion de découvrir une instrumentation riche en timbres et en couleurs, entre objets détournés (pots de fleurs, photophores, bouteilles...) et instruments traditionnels (cymbalum, flûtes, balafon, sanza, tambours, tampura, udu, crotales...).

Durée 50 mn – Tout public
Sur inscription : Places limitées

**Samedi 7 Décembre**

La Compagnie le Souffle des livres
Un duo Lecture à voix haute & Musique



Bruissements d'images 2

Des bouquets d'albums sensibles, tendres et ludiques pour les tout-petits

Sollicités par les images, portés par la voix qui révèle les textes et enveloppés par les sons et mélodies tissés avec la lecture, les jeunes publics sont invités à entrer dans une danse du sens et des sens.

Deux séances sont programmées : 10h et 11h

Durée 30 minutes

Public : Bébé et enfants de 4 et 5 ans
Les grands frères et sœurs seront les bienvenus également.

Sur inscription : Places limitées



POUR VENIR REJOINDRE CE CLUB ET DEVENIR UN GENTIL MEMBRE : MUNISSEZ-VOUS D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS

ENFANTS :
MOINS DE 4 ANS : GRATUIT
DE 4 À 14 ANS : 5 EUROS
ADULTES : 7.50 EUROS

HORAIRES D'OUVERTURE :
MARDI :
10 H 30-12 H ET 14 H - 18 H
MERCREDI :
9 H - 12 H ET 14 H - 18 H
JEUDI :
RÉSERVÉ AUX SCOLAIRES
 VENDREDI :
10 H 30 - 12 H ET 14 H - 18 H
 SAMEDI :
10 H 30 - 12 H ET 13 H 30 -17 H

NOUS VOUS RAPPELONS
QUE LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE À
TOUTE PERSONNE
QU'ELLE SOIT ADHÉRENTE OU NON
ALORS N'HÉSITEZ PLUS !
POUSSEZ LA PORTE
ET QUE L'AVENTURE COMMENCE
OU CONTINUE...

*Pour les yeux, pour les oreilles,
pour l'esprit tout entier,
pour vous !...*



une médiathèque

89 rue du Général de Gaulle entrée par le parc de la Martinière

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE À VAUX

**La trentième édition des Journées européennes du patrimoine
a pour thème « 1913 - 2013, cent ans de protection ».**

**Trois lieux historiques de Vaux vous accueillent
le week-end du 14 et 15 septembre l'église, le château et le « Pavillon d'Artois ».**

« Ces Journées cristallisent ainsi durant deux jours l'attachement des Français à la culture, aux chefs-d'oeuvres architecturaux, aux lieux de mémoires, renforçant le lien qui les unit aux traces indélébiles d'un passé commun, et soulignent leur attachement à ces trésors collectifs, façonnés et conservés par les générations passées. »

• L'église St-Pierre-ès-Liens sera ouverte le samedi 14 et le dimanche 15 septembre de 14 h à 18 h.
Pour les yeux : découvrir ou redécouvrir son architecture et monter en haut de son clocher.

Pour les oreilles :

- la réhabilitation de la cloche qui tintait au sommet du château d'eau du centre Saint-Nicaise ;

- le concert « Mozart et Chostakovitch », présenté par Olivier Faure, clarinette et l'ensemble de cordes et clarinette, samedi 14 septembre à 16 h 30.



- Le parc du château ouvrira ses portes le dimanche de 14 h à 17 h.
- Les jardins du « Pavillon d'Artois » vous offriront leur charme dimanche de 14 h 30 à 18 h 30, tandis qu'un pianiste animera le salon de musique.



JOURNÉE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VEXIN-SEINE

Pour sa dernière manifestation avant de se transformer en communauté d'agglomération, Vexin-Seine organise, le samedi 14 septembre, un circuit découverte des sentiers du patrimoine de Mézy-sur-Seine, conduit et commenté par Gilles Lemaire, guide du parc du Vexin.

Renseignements auprès de la communauté de communes Vexin-Seine : 01 30 99 06 07.

**À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DU PATRIMOINE,
LA NOUVELLE MAIRIE DE VAUX-SUR-SEINE
SERA OUVERTE AU PUBLIC
SAMEDI 14 SEPTEMBRE DE 9 H À 12 H**

**Mozart
Chostakovitch**
Samedi 14 Septembre 2013
Eglise de Vaux sur Seine à 16h30

Quintette avec clarinette
W-A Mozart
Sème Quatuor à cordes
Dmitri Chostakovitch

Clarinette : Olivier Faure

Quatuor à cordes
Violon : Veronika Schuchter-Kallusheva
Violon : Séverine Fend
Alto : Marie-Anne Chabrier
Violoncelle : Karyoko Yokota

Dans ce programme le quintette avec clarinette de Mozart, rempli de joie et d'optimisme, se confronte au Sème quatuor à cordes de Chostakovitch, écrit en mémoire des victimes de la guerre et du fascisme, comme particulièrement nombre de nos contemporains.

Ainsi se concertent musicalement deux rôles majeurs de la culture humaine.

AVRIL

RENSEIGNEMENTS : 01 30 99 64 43 - 06 28 27 38 60

L'Orangerie fait peau neuve



Projet de restauration de l'Orangerie en 2008.
Le garde-corps en béton des années 50 est remplacé par une ferronnerie inspirée de celle du jardin d'hiver de la Martinière.
Soutenu et rythmé par des poteaux en briques, cet appareillage allège la construction et permettra une vision du parc à partir de la grande salle donnant sur la terrasse.

Ce bel ensemble en brique construit en 1880, d'abord appelé « Château du Temple », puis « La Martinière » en 1897 après l'adjonction d'une aile occidentale par M. Martin, fut acquis par la Ville de Vaux en 1950 pour servir d'annexe à l'école primaire et loger les instituteurs.

La bibliothèque municipale s'y installe en 1983 dans les pièces du rez-de-chaussée, rénovées après son déménagement dans la nouvelle construction en janvier 2006.

La Martinière nettoyée, restaurée extérieurement dans les années 1994-1995, il restait néanmoins encore des travaux à entreprendre pour tenter de retrouver l'harmonie de ses volumes d'origine.

La Commune a entrepris depuis avril dernier des travaux importants, financés à 50 % par le Conseil général, pour rénover l'Orangerie devenue insalubre : son intérieur très vétuste, son escalier effrité et fissuré, sa terrasse perméable et son garde-corps en béton.

La suppression du préau de l'école, ancré sur la façade orientale, au-dessus de l'ancienne entrée principale, la reconstruction de l'escalier de l'école et le remplacement du mur de clôture sur rue par un muret couronné de grille permettront de voir le parc et de circuler autour du bâtiment.

Lors des mariages, mariés et invités pourront ainsi aller de la salle de mariage au parc en passant par la terrasse de l'Orangerie d'une façon plus agréable.

D'autres restaurations futures seront nécessaires pour retrouver une circulation intérieure de l'édifice, car de nombreuses modifications ont été faites au cours du siècle dernier.



L'Orangerie en 2008.



Projet de restauration de l'escalier. La rampe ne sera pas conservée mais remplacée par un modèle inspiré des garde-corps tenant compte des normes de sécurité.

Luc-Olivier Baschet
Délégué au Patrimoine

FORUM DES ASSOCIATIONS

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2013

La rentrée des classes entraine la reprise des activités offertes aux vauchois et habitants de la communauté de commune Vexin-Seine par l'intermédiaire des nombreuses associations, dans tous les espaces mis gracieusement à disposition par la municipalité. Utilisation des locaux signifie aussi respect des lieux et des éléments mis en place pour le bon déroulement des activités : tables, chaises, matériel d'éclairage et de sonorisation, tatamis, vestiaires...

Juste un rappel amical.

Cette année, deux nouvelles associations vont enrichir l'offre associative :

« Du corps à l'art » avec son école du cirque et

« Compagnie de la lune », initiation aux arts de la scène.

Venez les découvrir lors du Forum des associations.

Compagnie de la lune, théâtre et art de la scène



La Compagnie de la Lune est une Compagnie artistique professionnelle créée en 2003, dédiée au spectacle vivant et à la formation.

Géraldine Kannamma, comédienne et metteur en scène récemment installée à Vaux sur Seine après 8 ans d'expatriation en Inde, vous propose un atelier théâtre d'initiation au jeu de l'acteur et aux arts de la scène.

Riche d'une formation pluridisciplinaire (théâtre, masques, clown, mime, danse, voix off, marionnettes...) et de 18 ans passés à transmettre sa passion, elle vous proposera un atelier de travail ludique et enrichissant, piochant

tour à tour dans les pratiques de chaque discipline.

Les comédiens se familiariseront avec la scène, leur corps, la voix, l'espace et leur imaginaire, afin de créer un spectacle original en fin de saison.

Cet atelier est un espace de formation, de création, d'échange et de loisir, ouvert à tous à partir de 18 ans. Il se déroulera le lundi soir de 20 h à 22 h 30 au Centre Artistique « Du corps à l'Art », 180 rue du Général de Gaulle à Vaux-sur-Seine.

Début des cours le lundi 30 septembre. Des stages de théâtre pour enfants seront également proposés au cours de l'année pendant les vacances scolaires.



Renseignements :

Géraldine Kannamma : 06 64 96 91 64
lacompagniedelalune@hotmail.com
Site : www.geraldinekannamma.fr

DU CORPS À L'ÂME



L'école de cirque Du Corps à l'Art a ouvert ses portes en mars
au 180 rue du Général de Gaulle,
et dispense des cours de cirque aux enfants à partir de 8 ans.

Véritable école de vie, les enfants prennent conscience de
leur corps à travers l'acrobatie, le jonglage,
ainsi que le trapèze et tissus aériens.

Ils apprennent également à surmonter leurs peurs
et leur timidité lors des spectacles organisés.

L'école offre un enseignement riche et structurant avec des professeurs
mettant à profit leur expérience d'artistes acrobates.

COURS ET STAGES DE CIRQUE POUR LES ENFANTS.

Fêter son anniversaire au cirque

L'école propose également la privatisation du centre pour un après-midi, pour fêter son anniversaire avec ses amis et participer à l'atelier cirque qui permet de découvrir les différentes disciplines : trapèze, tissus aériens, acrobaties et jonglage.

Ensuite on découpe le gâteau et on souffle les bougies.

Remise en forme

Par le trapèze et les tissus aériens pour les adultes (cours collectifs ou individuel)

Pour garder ou avoir un corps de rêve, le trapèze et les tissus aériens permettent de muscler et d'affiner son corps tout en douceur.

Une fois les figures de base acquises, on peut même présenter un numéro ...

Là aussi, on apprivoise ses peurs et on travaille l'équilibre, on s'envole dans les tissus, la musculature interne est ainsi sol-

licitée. Accessible à tous !

Festival de cirque pour 2014

Nous envisageons la création d'un mini festival de cirque au mois d'avril 2014, avec différents intervenants, clowns, trapèze volants, acrobates, l'occasion de faire découvrir le cirque et toutes ses facettes aux habitants de Vaux-sur-Seine.

Salon de thé - cabaret

Une fois par trimestre l'école de cirque se transforme en salon de thé, vous allez pouvoir déguster de délicieux gâteaux et découvrir les nouveaux talents de notre école ainsi que les artistes professionnels invités au cours d'un petit spectacle (le dimanche après-midi).



Contacts :
Catherine Thieriot
Tel : 06 80 99 08 42

CONTRECHAMPS

2^E WEEK-END DU CINÉMA

Le 2^{ème} Week-end du cinéma organisé par Contrechamps s'est déroulé à Vaux-sur-Seine du 31 mai au 2 juin, autour du thème « cuisine et cinéma ». Projections pour les scolaires et tout public, rencontres et ateliers ont rythmés ce week-end gourmand qui a permis de belles découvertes artistiques.

Le Week-end du cinéma a été soutenu cette année par la commune de Vaux-sur-Seine et le Parc Naturel Régional du Vexin, que nous remercions vivement.

Vendredi 31 mai, les enfants de l'école maternelle de Vaux ont assisté à une séance de courts métrages d'animation du studio Folimage.

Le soir même, en partenariat avec la Fête des Voisins, environ 60 personnes étaient présentes à la séance en plein air. La fraîcheur a pu décourager certains spectateurs, mais le programme a été reçu avec beaucoup de chaleur et d'enthousiasme. Samedi matin, enfants et parents ont assisté à la projection d'un court-métrage burlesque à la bibliothèque. Le film a été une véritable découverte pour tout le monde, que ce soit pour les petits, qui n'avaient jamais vu de films muets, ou les grands.

Une trentaine de personnes a assisté à l'après-midi atelier-rencontre avec Alexandre Dubosc et l'atelier pâtisserie. L'ensemble des enfants a pu participer aux deux ateliers, qui se sont terminés par un goûter. Le réalisateur et photographe Alexandre Dubosc a commencé la séance par une visite guidée de l'exposition de ses photos dans l'espace Marcelle Cuche, puis a présenté ses films et donné quelques secrets de fabrication. Les spectateurs ont ensuite pu créer un gâteau de bonbons animé sous la



caméra, dont vous pouvez voir les vidéos sur notre site.

La séance du samedi soir était composée d'un apéro japonais et de la projection du film « Tampopo » de Juzo Itami. Ce film rare est un véritable ovni qui a séduit l'ensemble des spectateurs par sa qualité et sa légèreté.

Contrairement à l'année dernière, le festival s'est poursuivi le dimanche, avec une séance dédiée au documentaire « Entre les Bras » de Paul Lacoste, suivie d'une rencontre avec le chef-opérateur du film, Yvan Quéhec, qui nous a parlé du film, de son travail et de cuisine ! Une rencontre riche.

Le festival s'est terminé sur une note gourmande, comme il se devait, avec Carol Darthoux et son atelier chocolat, suivi d'une dégustation.

Vous pouvez retrouver les photos du festival sur le site de l'association www.lassociationcontrechamps.fr, ainsi que sur notre page Facebook www.facebook.com/associationcontrechamps.

RENDEZ-VOUS À VENIR

Comme en 2012, Contrechamps participera à la Fête Nationale du

Cinéma d'Animation au mois d'octobre, au Mois du Film Documentaire au mois de novembre et au Jour le Plus Court au mois de décembre. Nous préparons activement la programmation de ces événements, et pouvons déjà vous dire que vous pourrez découvrir des villes très « animées » en octobre, et une maternité au milieu des bois en novembre.

Nous avons initié en 2013 des ateliers d'éducation à l'image dans les centres de loisirs et établissements scolaires de la région. En 2014, nous proposerons en plus un stage d'initiation au cinéma d'animation ouvert à tous. Rendez-vous au Forum des associations pour en savoir plus.

L'équipe de Contrechamps

**CONTRE
CHAMPS**

CONTACT ET INFORMATIONS

06 87 41 50 09

Site :

www.lassociationcontrechamps.fr

Facebook :

www.facebook.fr/associationcontrechamps

Atelier de Dessin, Pastel, Peinture à l'Huile



L'Atelier de Dessin-Pastel-Peinture
créé et animé par
Françoise David-Leroy,
artiste peintre, s'adresse aux
adultes débutants ou confirmés.

Médaille d'or du Salon des Artistes Français au Grand Palais et sociétaire de la Fondation Taylor, Françoise David-Leroy enseigne à Vaux depuis 1999.

Elle anime :

• **Des cours le mardi :**

L'un de 9 h à 11 h 15

l'autre de 13 h 45 à 16 h hors vacances scolaires, dans la salle des Associations au 87 rue Général de Gaulle.

Reprise des cours le mardi 1^{er} Octobre.

• **Des stages d'une journée** (qui ont lieu dans la même salle) :

le samedi 30 novembre 2013 (stage de

Dessin- Pastel),

le samedi 8 février 2014 (stage de Peinture à l'Huile) de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 avec possibilité de déjeuner commun.

Nous aborderons différents sujets et façons de travailler.

Je vous enseignerai tout au long de l'année la connaissance des grands principes de composition, de couleurs et d'harmonie.

Je vous aiderai à maîtriser les techniques choisies (dessin, pastel, huile) et parvenir à votre épanouissement personnel.

Inscription le dimanche 8 septembre lors de la journée des Associations à l'Espace Marcelle-Cuche.

Renseignements :

Françoise DAVID-LEROY : 01 39 74 56 04

E-mail : francoise.david-leroy@orange.fr

Site : francoise-david-leroy.com

AVRIL

L'équipe AVRIL se retrouve chaque 1^{er} vendredi du mois à 20 h 30 et vous accueille 87, rue du général de Gaulle.

Cela fera bientôt vingt ans que l'association s'applique à porter son attention sur ce qui constitue et construit le patrimoine ou si l'on préfère, qu'elle entretient les racines de notre village, par des expositions, des restaurations, des publications, notamment. Depuis 2009 AVRIL se voit confier la maîtrise d'ouvrage pour la reconstruction d'un orgue à tuyaux.

Cette vaste entreprise évolue dans le cadre privilégié d'un partenariat avec l'un des plus brillants facteurs d'orgues de France : Bernard Aubertin.

La perspective d'offrir, à terme, un atout musical sans égal sur la région, guide désormais une large partie de nos activités pour financer ce projet.

Nous espérons donc que la riche équipe continuera à bénéficier d'encouragements pour affronter ce défi ; notre objectif

étant de donner à voir et entendre cet instrument, au plus vite, même incomplet... et par là avoir la joie de témoigner du dynamisme de notre village et de son aspiration culturelle avec la conscience d'y donner toute la mesure de notre énergie. Bonne rentrée à tous !

Les membres du bureau d'AVRIL :

**Jean-Claude Boulan, Nicole Causse,
Evelyne Morin, Martine Mourier**

Les membres se réunissent chaque premier vendredi du mois à 20 h 30 au 87 Rue du Général de Gaulle à Vaux-sur-Seine.

Site internet :

avrilvaux.wix.com/association

Contacts :

gm.mourier@free.fr

Tel : 01 30 99 64 43

evelyne.morin@aliceadsl.fr

Tel : 08 85 43 80 64

Mozart
Chostakovitch
Samedi 14 Septembre 2013
Eglise de Vaux sur Seine à 16h30

Quintette avec clarinette
W.A Mozart
Sème Quatuor à cordes
Dmitri Chostakovitch

Clarinette : Olivier Fauré

Quatuor à cordes
Violon : Veronique J. Girardet
Violoncelle : Katia J. Girardet
Alto : Marie-Françoise Chabert
Violoncelle : Raphaël Schirg

Donner programme le quatuor aux classiques de Mozart, rempli de joie et d'espérance, ne méritent pas d'être oubliés à l'heure de Chostakovitch, forte en couleurs, de la guerre et de la fin du monde, nous pourrions nous en faire une idée.

AVRIL

RENSEIGNEMENTS: 01 38 99 64 43 - 06 28 27 38 64



Entre Seine et Jardins

Cette association regroupe des artistes travaillant dans le voisinage de Vaux-sur-Seine. Elle propose des ateliers d'art plastique et organise des événements culturels.

ATELIERS PORTES OUVERTES

Pour la onzième année consécutive, vous pourrez pousser la porte ouvrant sur les ateliers vauvois. Vous découvrirez les oeuvres contrastées de dix artistes durant le week-end du 12 au 14 octobre 2013. C'est pour tous l'opportunité d'un nouveau regard sur notre village, de découvertes au long d'une promenade depuis les bords de Seine jusqu'à la colline de l'Hautil.

Artistes exposant: Cédric Babouche, Luc-Olivier Baschet, Yves Denis, Gilles Le Dilhuidy, Bernadette Kanter, Christian de Rosbo, Philippe Sabin, Caroline Viannay, Christine Walhain, Nadine Zanatta. Horaires d'ouverture: samedi 12 de 14 h à 19 h, dimanche 13 de 11 h à 19 h. Certains artistes ouvriront le lundi et le week-end suivant, consultez la carte d'invitation insérée au journal.

Téléchargez la carte à partir de septembre sur <http://entreseineetjardins.free.fr>

Contact : Gilles Le Dilhuidy : 06 88 06 45 29

d'un atelier à l'autre...



ATELIERS D'ART PLASTIQUE

Les ateliers ont lieu à la salle d'art plastique, au 2e étage de la Martinière, au 87 rue du Général-de-Gaulle.

ATELIER LIBRE DE MODÈLE VIVANT :

Cet atelier fonctionne depuis février 2009, à la salle d'arts plastiques de la Martinière, tous les vendredis, les séances durent 3 ou 4 heures ou la journée, sans enseignement et en musique.



Contact :

Luc-Olivier Baschet : 06 84 61 26 85

corinepagny@gmail.com

Page Facebook.

ATELIER DE PEINTURE

Contact : 06 29 62 86 63

Cours hebdomadaires pour adultes et adolescents, débutants ou non, avec Caroline Viannay.

2 séances : le lundi : 14 h - 16 h et 19 h 45 - 20 h 45.

Dans cet atelier, vous pouvez vous initier ou vous perfectionner au dessin et à la peinture, et développer votre propre expression plastique.

Vous explorez différentes techniques, à partir de la peinture acrylique.

L'année comporte 9 cycles de 3 séances, chacun donnant lieu à des exercices d'exploration et à la réalisation d'une peinture aboutie.



Différents angles pédagogiques sont abordés en concertation avec le groupe : format ou support, technique, valeur ou couleur,

composition, dessin, croquis ou photo, espace, matière, contraste...

Expo des travaux d'atelier :

du 6 au 30 septembre 2012

à l'atelier-galerie Caroline Viannay :

264, rue du Général-de-Gaulle

78740 Vaux-sur-Seine.

ATELIER D'ART IMPRIMÉ (GRAVURE)

Contact : 06 29 62 86 63

« Venez découvrir la magie de cette technique mal connue, en travaillant la matière du bois, du cuivre, du lino, du plexi... « Venez apprendre à sentir la subtilité des papiers. Goûtez le plaisir d'encre et d'imprimer une estampe. Pas vraiment besoin de savoir peindre ou dessiner... »

- L'enseignement par Caroline Viannay se fait par modules de 3 séances de 3 heures, le jeudi de 14 h à 17 h.

En suivant un module vous apprendrez une technique, et vous réaliserez et imprimerez une gravure aboutie. Gravure à la pointe sèche sur métal ou gravure en creux sur bois ou lino. Techniques d'impression en couleurs...



L'atelier est équipé d'une presse de format raisin (50 x 65 cm).

- Stages d'impression contemporaine : conseil et suivi personnalisé, ou stage de 1 à 2 jours sur demande pour vous aider à réaliser un projet personnel utilisant l'image et l'impression numérique : affiche, toile sur châssis, photos, édition d'un album de famille, carnet de voyage...

Atelier Caroline Viannay

264 rue du Général-de-Gaulle

78740 Vaux-sur-Seine

06 29 62 86 63

Site : <http://entreseineetjardins.free.fr>

Courriel : entreseineetjardins@free.fr

Soif Compagnie

Depuis 5 ans, Soif Compagnie anime à Vaux-sur-Seine des ateliers de théâtre pour enfants, adolescents et adultes.

Dans un cadre à la fois convivial et rigoureux, les formateurs Claire Astruc, Luigi Cerri et Chloé Latour n'ont pas cessé de «chercher» avec les élèves : comment exprimer la poésie et la singularité de chacun?

Comment se mettre à l'écoute de soi et des autres? Comment créer et nourrir l'esprit de troupe, qui est l'âme de l'aventure théâtrale? Les spectacles de juin ont été les moments culminants de ces chemins parcourus tout au long de l'année, moments de partage et d'échange.

Pour l'année 2013 - 2014, nous poursuivons notre recherche avec les élèves, en articulant l'expression libre et la création de spectacles.



LES ATELIERS DE THÉÂTRE 2013-2014

Enfants : 8-10 ans
Jeudi : 17 h - 18 h
Animé par Claire Astruc

Les enfants découvriront un théâtre physique où des fragments chorégraphiques exprimeront les qualités émotionnelles et l'expressivité physique de chacun. L'atelier sera principalement axé sur la présence, la disponibilité, la créativité et l'écoute du groupe afin de créer d'un langage poétique commun.

Ados : à partir de 11 ans
Jeudi : 18 h 30 - 19 h 30
Animé en alternance par Luigi Cerri et Chloé Latour

Vous avez envie d'établir un contact avec le public ? Vous vous demandez ce qui rend intéressant une parole ou un geste ? Comment faire rire ou émouvoir sans devenir pathétique ? A travers l'improvisation, le mouvement, et la mise en jeu de situations, l'atelier invite les jeunes à développer leur imaginaire sur scène. Dans un esprit de troupe, un spectacle de fin d'année est envisagé.

Adultes
Jeudi : 20 h - 22 h
Animé en alternance par Luigi Cerri et Chloé Latour

Vous avez envie de renouer avec votre créativité, de changer de rôle, de titiller votre imaginaire et de partager vos expériences... Vous avez toujours rêvé de faire du théâtre sans jamais oser sauter le pas ? Dans une atmosphère ludique, venez partager un moment de théâtre convivial.



Le corps créatif Stages pour adultes



Ce stage s'adresse à toute personne souhaitant découvrir comment elle pourrait s'exprimer et échanger avec les autres d'une façon plus profonde, plus libre et plus expressive. C'est aussi le plaisir de vivre un apprentissage créatif avec le corps au centre de cette expérience.

La Méthode Feldenkrais, l'expression corporelle et le théâtre comme outils permettront à Claire Astruc et Chloé Latour de guider, stimuler et supporter les participants dans leur recherche personnelle, en respectant le rythme, les choix et la personnalité de chacun. Des samedis dans l'année, (calendrier à venir), à l'Espace Marcelle-Cuche.



CONTACT :
Claire Astruc
06 20 47 20 31
contact@soifcompagnie.com
www.soifcompagnie.com

INSCRIPTIONS :
Forum des associations,
dimanche 9 septembre 2012

Mosaïque et petits cailloux

EVEIL À L'ART ET À SES TECHNIQUES 6 / 11 ANS

Votre enfant aime dessiner, peindre, bricoler ?

Aider les enfants à révéler leur talent, laisser la place à leur créativité et à leur curiosité, former leur regard et leur goût à l'Art en découvrant des Artistes et en s'appuyant sur des mouvements d'Art, c'est ce que propose cet atelier, animé par Sandrina VAN GEEL, artiste mosaïste et ancienne élève de l'Ecole des Arts Appliqués et des Métiers d'Art.

Les enfants feront l'apprentissage de plusieurs techniques artistiques pour varier les plaisirs et découvrir différentes manières de s'exprimer : dessin, peinture, collages, papier mâché, modelage, mosaïque... Ces séances techniques seront enrichies par des travaux d'arts plastiques et de loisirs créatifs, notamment aux moments des fêtes...

Techniques :

- Beaux arts : dessin, peinture, couleur
- Pastel, aquarelle, encre de chine
- Collages
- Bricolages
- Mosaïque

- Découverte d'un mouvement d'Art
- Découverte d'un artiste

ATELIER DE MOSAÏQUE ADOS ET ADULTES

lundi matin de 9 H 15 à 11 H 45

Mercredi après midi de 14 h 30 à 17 h

Mercredi soir de 20 h 15 à 22 h 45

Cette année, l'atelier mosaïque vous ouvre ses portes avec un nouveau créneau, les mercredis après-midis, qui sera ouvert aux jeunes à partir de 13 ans.

Différentes formules vous sont proposées : cours à l'année, sur 20 séances, ou stages de 10, 5 séances. Formule spéciale jeunes sur 1 h 30 d'atelier.

Techniques :

- Méthode directe
- Pose indirecte
- Opus et andamento
- Coffrage d'une dalle de jardin en ciment
- Découpe du verre et du miroir avec une pointe diamant
- Technique de la pose sur filet
- Technique de la dalle (pose inversée)
- Travail sur des petits volumes

Matériaux

- Pâte de verre, smalts
- Emaux de Briare
- Faïence et assiettes cassées

- Marbre et pierres naturelles

Outils

- Pince à molettes,
- Pince mosaïste,
- Marteline

Nos cours

s'adressent à des personnes de tous les niveaux - initiation ou perfectionnement. Si vous ne savez pas dessiner, on vous aidera à réaliser votre motif et à choisir les matériaux et les couleurs.



Sandrina van Geel anime depuis de nombreuses années des ateliers de création pour les enfants.

Forte de son expérience, elle publiera, aux Editions l'Inédite, le premier tome d'une série de livres de bricolages destinés aux enfants.

Son livre « Petits Bricolages

d'Automne » sortira en septembre et vous propose de réaliser avec vos enfants des activités automnales

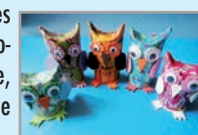
de peinture, de modelage, de collage,

de mosaïque, de

petits bricolages.

17 créations adorables, rigolotes, poétiques, faciles à réaliser pour partager de jolis moments de création avec vos enfants.

A pratiquer sans modération !



Visitez notre site Internet
www.mosaïque-petitscailloux.com

Renseignements
dimanche 8 septembre à la Journée
des Associations

CONTACT

- par E-mail via le site
- par téléphone au 01 30 99 34 45

Sous le Baobab, ateliers sur l'imaginaire

Nous proposons aux enfants un voyage vers l'éveil et la créativité dans le monde qui les entoure grâce à des ateliers hebdomadaires. Ceux-ci répondent aux besoins et envies de découverte et de curiosité de l'enfant, à travers des activités variées.

ATELIER SUR L'IMAGINAIRE

Pour les enfants de 3 à 6 ans, « en maternelle ».

Au menu : Contes, Histoires, Arts Plastiques, Expression Corporelle, Eveil au Théâtre, Eveil Musical,... Les thèmes, puisés directement dans ce qui rythme la vie des enfants, les invitent à développer leur créativité dans une globalité.



ATELIER CONTE ET THÉÂTRE

Pour les enfants de 6 à 9 ans.

Initiation au théâtre. En résonance avec des contes racontés au cours de la séance, sont proposés des jeux d'éveil expressifs, favorisant la relation à l'autre, ainsi que le plaisir de se transformer.



INSCRIPTION :

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Les ateliers sur l'imaginaire

Pour les enfants, de 3 à 6 ans
"en maternelle".
Tous les mercredis
de 9 h à 10 h

Les ateliers conte et théâtre

Pour les enfants, de 6 à 7 ans,
Tous les mercredis
de 10 h 30 à 11 h 30

15 € d'adhésion à l'association
30 ateliers sur l'année scolaire

Association Sous Le Baobab

Sophie Hausknecht
01 30 99 24 90

Bobines & Bambins

Découvrez la couture à portée de toutes (et tous !) à Vaux-sur-Seine

L'association Bobines & Bambins accueille les déjà-mamans, les futures mamans ou les pas-encore-mamans, ainsi que les bambins dans la salle Sequoia de l'Espace Cuche, complétée par la salle attenante qui peut accueillir des lits pliants pour les plus petits.

L'association Bobines et Bambins bénéficie d'une large bibliothèque de patrons et de livres, d'un peu de mercerie à disposition et de machines à coudre pour celles qui ne pourraient pas apporter la leur.

L'association Bobines et Bambins organise des ateliers à thème autour de l'accessoire ou de la confection (vanity, bracelets Liberty, abat-jour...), des défis

et des ventes privées de tissus tout au long de l'année.

Des cours spécifiques pourront être mis en place dans le courant de l'année 2014 (patronage, crochet, tricot).

Les ateliers hebdomadaires ont lieu à l'Espace Cuche, de 10 h à 12 h le jeudi, hors vacances scolaires.

Des ateliers mensuels sont aussi assurés le dimanche, de 14 h à 16 h.

Retrouvez-nous sur :

notre blog : <http://aufildelaseine.canalblog.com/>

facebook : www.facebook.com/bb.vauxsurseine

Contact : bobines.bambins@gmail.com

Téléphone (cécile) : 06 86 26 35 73



Caisse des Écoles

Sous le soleil de l'île au trésor !

Notre traditionnelle kermesse des écoles s'est déroulée le samedi 15 juin dernier dans un décor d'île aux trésors et de pirates. Nouveauté 2013, la CDE a accueilli au sein de cette journée, le premier « Festi'Vaux » du Centre de Loisirs ... Retour sur l'évènement avec l'interview d'Aurélien Ruquier, responsable du Centre de Loisirs de Vaux sur Seine :

CdÉ : « Bonjour Aurélien ! Alors, comment vous sentez-vous après cette belle journée que vous nous avez offerte samedi 15 juin dernier pour la kermesse des écoles ? »

En tant que directeur du centre, mais aussi en tant que passionné du métier de l'animation, je me sens content et soulagé à la fois ! Content d'avoir bénéficié de ce moment privilégié que constitue la kermesse pour présenter et valoriser le projet de chaque animateur auprès d'un public de parents et d'enfants familiers du centre mais aussi de vauvois « extérieurs ».

Et soulagé aussi car cette journée était un rendez-vous important pour nous : C'était la concrétisation du travail de toute une année au centre avec les enfants et les animateurs. Ça s'est vraiment très bien passé, avec des temps forts qui rythmaient la journée en bonne harmonie avec les animations des stands de jeu de la CDE.

CdÉ : Comment a démarré l'idée de participer à la kermesse ?

Habituellement, nous préparons une soirée spectacle avec les enfants. Cette année, nous avons créé « Festi'Vaux », un « festival » pour présenter nos activités aux parents. L'opportunité s'est trouvée de s'associer à la journée de la Kermesse, permettant ainsi d'imaginer une grande journée dédiée aux enfants et leurs familles articulée autour des jeux de la Kermesse et des animations du centre de loisirs ! La CDE et nous avons eu la même envie alors, on l'a fait !

CdÉ : Quel a été « votre meilleur moment » de la journée, Aurélien ?

C'est quand le soleil a pointé son nez au début du concert de la bande de 13 ! Le soleil et la musique, cela a fait venir plein de monde. C'était formidable !

CdÉ : Parlez-nous un peu du programme de Festi'Vaux et de vos jeunes talents.

Eh bien, tout d'abord, cela a donc démarré avec le mini concert de la « Bande de 13 » et l'interprétation des chansons « nos anim' » et « section rappeur ». Projet de Nico, sur le hip hop et ses déclinaisons en

graff' (graffiti), en rap, les enfants ont tous écrit quelques lignes ... qui se sont enchaînées pour devenir un CD !

Ensuite, nous avons eu le spectacle de danse, avec 40 petits danseurs, sur une chorégraphie de Nathan et le théâtre, jusqu'à 40 jeunes comédiens, mis en scène par Claire. Tristan nous a fait une belle surprise avec les 5 « Girls 's rock ».

Et en continu sur la journée, Aurore œuvrait sur le stand de maquillage aux côtés de Carole. Et tout droit sorti des « Pirates des Caraïbes », Jessie était transformé en superbe « Jess's Sparrow ».

Une tente hébergeait la vente de casquettes personnalisées de Nico ainsi que la vente très alléchante de bijoux gourmands, projet de Jaja et Claire. Une vraie belle surprise



AGENDA 2013
Venez nombreux !

28 septembre :
LOTO

14 décembre :
Marché de Noël



avec la poursuite de la vente dans la semaine qui a suivi. Le stand « exposition photos » retraçait tous les moments forts de l'année 2012-2013 du centre.

CdÉ : D'après vous, quels ont été les ingrédients pour réussir cette journée ?

Tout d'abord, la synergie avec la Caisse des Ecoles : la kermesse est une machine bien huilée, on a fait des réunions de préparation, chacun a apporté ses idées et ses talents, on a partagé tous ensemble dans un bon esprit, avec l'envie de faire plaisir aux petits comme aux grands ! La Cde nous a offert de l'espace, au cœur de sa manifestation et nous a permis de nous investir « dans la ville » en un même lieu et une même cohésion !

Ensuite, le jour J, tout le monde était là sur le pont à 6h du matin pour l'installation ! Les services techniques nous ont bien aidé, ils nous ont agrandi la scène, installé un escalier ... c'était vraiment du bon travail ! Et notre ingénieur du son a assuré aussi pour toute la sonorisation de notre programme et pour l'ensemble de l'animation micro de la journée !

Et enfin, la participation des parents, des écoles et des animateurs du centre, sans relâche toute la journée ! Bravo à tous !

CdÉ : Que reprenez-vous de cette journée ?

La joie des enfants : j'adore les voir s'amuser, jouer au pistolet à eau, courir, pleins de vie quoi !



ser, jouer au pistolet à eau, courir, pleins de vie quoi !

CdÉ : Alors, Aurélien, on remet ça l'année prochaine ?

Bien sûr ! Il y aura une édition 2 ! La CDE a proposé le thème de la kermesse 2014, mais je dois garder le secret ! Les animateurs ont déjà plein d'idées ... avec des animations en lien fort avec le thème ! Le moteur à créer est en marche ! On sera même présent au marché de Noël !

Merci Aurélien, pour cet entretien, merci à Romain pour les photos, merci à toute l'équipe pour sa générosité !

Belle contribution dynamique avec le centre de loisirs cette année ! Notre kermesse s'est donc déroulée dans une superbe ambiance.

Nos remerciements vont aussi à tous ceux qui ont su se mobiliser pour participer à cette belle journée, commerçants, mairie,

instituteurs et bien sûr, parents qui, par leur présence, ont permis que la kermesse soit maintenue et nous a permis de recueillir plus de 5 200 € tout au long d'une après-midi de détente familiale !!

Bonnes vacances à tous les Vauxois !

Isabelle Rossigneux,
pour la CDE

Trait d'union

Au cours de l'année scolaire 2012/2013, l'association a accueilli 12 élèves, du CP au CM2, les lundis et jeudis. Comme à chaque fois, une animatrice ou un animateur se consacre exclusivement à un enfant. Si ce n'est pas possible par manque de personnes, nous regroupons 2 enfants de la même classe.

« L'Aide aux Devoirs » n'est pas toujours un long fleuve tranquille mais quelle satisfaction de constater que des élèves en « difficultés scolaires » retrouvent confiance en eux, suivent à nouveau une scolarité « normale » grâce d'abord et surtout à leur travail.

Notre rôle est de les aider dans leurs « devoirs » comme ils disent, d'expliquer à nouveau ce qu'ils n'ont pas compris, de les épauler, les encourager.

Avec la majorité, des relations très chaleureuses se nouent. Lorsque une animatrice croise dans Vaux un enfant dont elle s'est occupée, qui a grandi mais ne l'a pas oubliée, et que celui-ci lui fait une bise, quelle belle récompense.

Pour toutes ces raisons, on se dit qu'il faut continuer à s'occuper d'eux.

Pour pouvoir assurer un bon accompagnement des enfants qui nous sont confiés, comme expliqué plus haut, il importe que nous soyons un nombre suffisant d'animateurs bénévoles.

Nous espérons des bonnes volontés pour la rentrée prochaine à raison d'une ou deux heures par semaine (les lundis et jeudis). Reprise de « L'Aide aux Devoirs » début Octobre.

L'association sera présente à la « journée des associations » en septembre. Venez nous rencontrer à notre stand ou prenez contact avec Francis Wittmer.

F.W



Aide aux Devoirs

Francis Wittmer, président de l'association
06 11 83 65 57



École de musique Frédéric Chopin

Une saison se termine...

L'Ecole de Musique Frédéric Chopin vient de clôturer brillamment sa saison musicale ponctuée de beaux rendez-vous sur scène et de jolies progressions techniques et artistiques tout au long de cette année de cours.

Les cours de piano, de guitare classique et électrique, de batterie et de flûte traversière ainsi que les séances collectives d'éveil musical et de formation musicale ont rassemblé cette année presque 150 élèves autour du plaisir d'apprendre, de jouer et de partager la musique. En effet adapter la progression de chaque élève de manière personnalisée, c'est bien ce qui fait la spécificité de la pédagogie assurée par l'Ecole de Musique Frédéric Chopin. Au programme des grands moments de la saison écoulée :

- Un concert réunissant les professeurs de l'Ecole et les choristes de Vocalises donné sur la scène de l'Espace Julien Green d'Andrésy le 14 décembre 2012 : un beau moment d'échange autour de grands airs de musique classique et de variété francophone ;

- L'audition annuelle des élèves offerte aux spectateurs venus très nombreux le week-end des 20 et 21 avril 2013 au cours de laquelle chaque élève a présenté un morceau préparé spécifiquement pour ce moment-clé de la vie de notre Ecole. L'occasion de saluer les progrès et l'investissement de chaque musicien ainsi que de partager avec lui, au cours de cet exercice toujours exigeant, un beau moment musical. Les plus jeunes musiciens des classes d'Eveil et de Formation Musi-



cale n'étaient pas en reste non plus et ont présenté avec brio et une aisance scénique remarquable une comédie musicale sur le thème des musiques du monde. Quelques larmes d'émotion ont même parfois coulé sur le visage de leurs parents !

- Les évaluations annuelles des élèves (hors cours adultes) au cours de la semaine du 24 au 29 juin 2013 devant un jury composé de professeurs de l'Ecole afin de conclure l'année sur les progrès réalisés et les pistes de travail à approfondir pour la saison suivante.

... et une autre recommence !

La rentrée 2013-2014 sera donc pour nous l'occasion de vous retrouver ou de vous accueillir au sein de nos classes de :

Eveil Musical : des séances à la fois ludiques et tout en douceur autour du monde musical (de 3 à 6 ans) ;

Formation Musical : solfège, mais aussi histoire de la musique et de ses grands compositeurs, analyse d'œuvres, initiation au chant choral et aux techniques vocales

(à partir de 5 ans – différents cours selon l'âge et le niveau) ;

Cours d'Instruments : piano, guitare (classique, électrique et basse), batterie, flûte traversière (à partir de 6 ans et cours adultes – tous niveaux).

Et, bien sûr, encore de beaux concerts au programme, véritables instants de retrouvailles avec le public, ainsi que quelques belles surprises musicales en préparation ! D'ici là, nous restons à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions durant l'été au 06 72 22 54 90 ou bien sur notre adresse mail : contact@ecolechopin.org. Retrouvez également les anecdotes de notre quotidien auprès de nos élèves, tous les renseignements pratiques ainsi que tous nos grands moments sur notre site Internet :

www.ecolechopin.org.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir sur notre stand lors du Forum des Associations le dimanche 8 septembre 2013 à l'Espace Marcelle-Cuche.

Musicalement vôtre,

Sébastien Fontaine,
Président.



CONTACT ET INFORMATIONS

École de musique
Frédéric Chopin

06 72 22 54 90

Site : www.ecolechopin.org

Courriel : contact@ecolechopin.org.

Musica Vaux

Dimanche 15 décembre 2013

Retenez cette date !

En 2012, le 13 avril, Musica Vaux Association Léon Barzin a invité les enfants du primaire à un concert donné par une Classe Orchestre du Collège des Explorateurs de

Cergy, orchestre placé sous la direction d'Olivier Demontrond.

Vingt cinq élèves d'une classe de 4^{ème} auxquels un instrument de musique a été prêté pour 3 ans ont appris en quelques mois à jouer mais aussi à se produire en concert dans des lieux prestigieux tels que l'Olympia, le Casino de Paris, devant les télévisions et autorités....

Ce sont ces 25 élèves qui, tour à tour et par pupitre, ont présenté aux enfants de l'école Marie Curie, les différents instruments qui composent leur orchestre d'harmonie. Ces jeunes artistes ont interprété de nombreux morceaux dont plusieurs étaient connus des élèves de l'école



primaire... et des enseignants. L'orchestre a même accepté de jouer plusieurs bis avec élèves et enseignants autour de l'orchestre... Un enthousiasme jamais vu !

Quelques semaines plus tard, le 11 mai, Musica Vaux Association Léon Barzin invitait la Maitrise d'Antony, composée d'une centaine de jeunes de 12 à 18 ans et accompagnée par l'Orchestre Départemental des Sapeurs-Pompiers des Yvelines.



Ce concert au profit de la recherche contre le cancer a vu l'espace Marcelle Cuche comble. Encore un grand moment convivial et musical fort apprécié des vaugeois et nos voisins.

En 2013, le dimanche 15 décembre, après un concert symphonique donné en avril par l'Ensemble Parisien, Musica Vaux Association Léon Barzin invite 154 élèves des classes du 3^{ème} cycle de l'école Marie Curie à se produire, en concert, accompagnés par l'Orchestre Départemental des Sapeurs-Pompiers des Yvelines. Au moment de la rédaction de cet article, le programme n'est pas connu mais les enfants chanteront plusieurs titres accompagnés par l'orchestre des sapeurs-pompiers des Yvelines. Un concert dont l'entrée sera libre. Alors, retenez cette date pour venir écouter vos enfants dans un concert exceptionnel !

A ne manquer sous aucun prétexte !

Musica Vaux Association Léon Barzin

<http://www.musica-vaux.fr>

Chorale Vocalises

Créé en 2001 par Philippe Raiffaud, l'ensemble Vocalises, interprète des chansons française et francophones, issues du répertoire de la variété traditionnelle (Georges Brassens, Georges Ulmer, Francis Cabrel, Jacques Brel) mais également d'auteurs plus contemporains (Yannick Noah, Vanessa Paradis, M, Serge Gainsbourg, ...)

En 2011, Lisa Mancin, musicienne dotée d'une large expérience, a repris le flambeau comme

chef de chœur, apportant une touche classique complémentaire à la variété, prouvant ainsi l'universalité de la musique.

Soutenue par des chorégraphies rythmiques, Vocalises assure la promotion de la chanson française dans les Yvelines et s'engage également régulièrement dans des actions caritatives, humanitaires ou sociales (téléthon, lutte contre le cancer, aubades dans les maisons de retraite, ...) culturelles



(fête de la musique par exemple) et locales. Dans la continuité de ces objectifs, Vocalises est présidée depuis janvier 2013 par François WALLACH qui a succédé à Monique Lemaître désormais Présidente d'Honneur.

Vocalises répète tous les mardis soir (hors vacances) de 20 h 30 à 22 h 30 à la salle Marcelle Cuche à Vaux-sur-Seine.

CONTACT

François WALLACH

06 03 03 63 93

Email

vocalises.president@gmail.com

ADGV : danse, gymnastique, yoga, Qi gong, Feldenkrais

Notre nouveau bureau est parvenu à clôturer avec succès cette première année qui fut riche en émotions. Quelques changements sont à prévoir concernant la saison future :

- l'état de santé de Cristina, notre professeur de danse Classique et Modern'Jazz, est incertain et l'arrivée d'un nouveau professeur est à prévoir,
- l'engouement pour les cours de Country nous incite à ouvrir une nouvelle session, réservée aux débutants,

Hors imprévus, l'équipe des animateurs en place sera identique.

Une hausse des tarifs sera également effective pour la saison 2013-2014, celle-ci va nous permettre de conserver nos professeurs de qualité et de recruter un professeur supplémentaire pour les activités de Danse.

Enfin nous invitons toutes les personnes souhaitant participer à la vie de l'Association à se faire connaître avant la prochaine Assemblée Générale (07/12/13), notre équipe a besoin de renforts...

L'idéal serait d'avoir un interlocuteur pour chaque activité/cours dispensés, les rôles et missions seraient essentiellement de la transmission d'informations au cours de l'année, l'aide à l'organisation d'événements (spectacle de fin d'année, journée des associations, assemblée générale...).

INSCRIPTIONS

Depuis l'année dernière le certificat médical est obligatoire pour toute inscription, sans ce dernier l'adhérent pourra se voir refuser l'accès au cours.

Cette année l'ADGV a mis en place des bulletins de préinscriptions pour la saison 2013-2014 afin de faciliter les démarches de début d'année. Néanmoins nous donnons rendez vous à l'ensemble des adhérents ou futurs adhérents le dimanche 8 septembre lors du Forum des Associations.

A RETENIR

Assemblée Générale de l'ADGV le samedi 7 décembre, Grande Salle Marcelle Cuhe.

N'hésitez pas nous faire part de vos remarques : adgv.asso@gmail.com.

Le bureau, ADGV



Courriel : adgv.asso@gmail.com
A. Pinot 06 62 42 21 42
C. Louviaux 09 50 64 24 78

Cours ADGV 2013 - 2014

NOS SALLES

- (1) Marcelle-Cuhe - Grande salle
(2) Marcelle-Cuhe - Salle Séquoia (3) Gymnase Le Cossec

DANSE CLASSIQUE

Lundi

- (1) 17 h 15 - 18 h 15 Danse classique 1 & 2 (6/8 ans)
(1) 18 h 15 - 19 h 30 Danse classique 3
(1) 19 h 30 - 21 h 00 Danse classique 4
(3) 21 h 00 - 22 h 30 Danse classique 5

Vendredi

- (2) 17 h 15 - 18 h Danse Eveil (4/5 ans)

DANSE MODERN'JAZZ

Mardi

- (3) 17 h 15 - 18 h 15 Modern'jazz 2 (6/9 ans)
(3) 18 h 15 - 19 h 30 Modern'jazz 3 (10/12 ans)
(3) 19 h 30 - 21 h 30 Modern'jazz 4
(3) 21 h 00 - 22 h 15 Modern'jazz 5 (adultes confirmés)

Vendredi

- (2) 18 h 00 - 18 h 45 Modern'jazz 1 (6/7 ans)
(2) 20 h 30 - 21 h 45 Modern'jazz 1 (adultes débutants)

Dimanche

- (1) 17 h 30 - 19 h Troupe TAV

ZUMBA

Lundi

- (1) 10 h 15 - 11 h 15 Zumba gold

Mercredi

- (1) 14 h - 14 h 45 Zumba (enfants 4/7 ans)
(1) 15 h - 15 h 45 Zumba (enfants 8/12 ans)
(1) 19 h 30 - 20 h 30 Zumba (adultes)
(1) 20 h 30 - 21 h 30 Zumba (adultes)

COUNTRY

Lundi

- (2) 20 h 00 - 21 h 00 Initiation
(1) 21 h 00 - 22 h 00 Confirmés

GYM

Lundi

- (1) 9 h - 10 h 15 Gym volontaire

Mardi

- (1) 19 h 15 - 20 h 30 Gym (adultes)

Jeudi

- (3) 8 h 45 - 10 h Gym volontaire
(3) 11 h 00 - 12 h 00 Gym volontaire

YOGA

Jeudi

- (2) 20 h 15 - 21 h 15

QI GONG

Mercredi

- (2) 19 h 15 - 20 h 45

ACCADRA, danse contemporaine

«La danse contemporaine, une pratique créative».
 Développer la présence à son corps, Aiguiser et cultiver les sens
 Danser avec spontanéité, fraîcheur et vitalité,
 Donner accès par le mouvement à une dimension artistique
 Eveiller l'imaginaire, Nourrir l'intuition, Donner forme à ses idées en danse

Voici quelques uns des objectifs de la danse contemporaine, art sensible et ouvert sur le monde.

L'enseignement de cette discipline, tant dans l'aspect technique que créatif, veut donner aux élèves la plus vaste idée possible du mouvement, en dehors des stéréotypes de style: c'est une forme artistique ouverte dans laquelle les gestes ne sont pas codifiés une fois pour toutes mais peuvent se réinventer à chaque danse. Redécouvrir son corps, accéder à une

meilleure posture, renforcer et assouplir les muscles afin de pouvoir bouger de la façon la plus juste et consciente possible, par une pédagogie respectueuse des différences individuelles.

Renouer avec notre «danseur intérieur», quel qu'il soit notre corps et notre âge... la danse contemporaine s'adresse à tous, hommes, femmes ou enfants, c'est une discipline accessible à toute personne motivée...l'envie suffit pour faire le «premier pas»!

L'enseignement est adapté à chacun et s'articule en plusieurs niveaux :

ÉVEIL (à partir de 4 ans)

Ces ateliers sont bâtis autour de la motricité globale et spontanée de l'enfant (courir, sauter, rouler) ; au moyen des jeux corporels et rythmiques, l'enfant se familiarise au mouvement dansé.

INITIATION (à partir de 6 ans)

L'apprentissage des bases techniques (étude du corps au sol, conscience du poids et de la respiration, équilibre, verticalité) permet à l'enfant, apte à plus de rigueur, d'affiner sa conscience et son vocabulaire à des fins expressifs.

COURS ADULTES (débutant et avancés)

Placement du corps, étude des enchaînements dansés (précision, qualité et musicalité du geste), recherche d'un langage personnel grâce au travail d'improvisation.

Les cours sont dispensés par Marta Bentkowski, danseuse, professeur diplômée d'Etat.



LES COURS

JEUNES 11-14 ANS	
mardi	17 h 45 - 18 h 45
ENFANTS 4-5 ANS	
mercredi	9 h 30 - 10 h 15
ENFANTS 6-8 ANS	
mercredi	10 h 15 - 11 h 15
ENFANTS 8-10 ANS	
mercredi	11 h 15 - 12 h 15
ADULTES	
jeudi	20 h 45 - 22 h 15
samedi	9 h 30 - 11 h

INFORMATIONS & CONTACT 01 30 99 11 09

Nous serons présents au Forum des associations, le dimanche 8 septembre à l'Espace Marcelle-Cuche



Vaux contre le cancer



Un dimanche peu accueillant ce 2 juin. Température fraîche, vent, ont surement découragé de nombreux Vauxois. Un grand merci aux quatre vingt dix participants à notre 9^{ème} marche-course de Vaux Contre Le Cancer.

Le jeu de piste organisé pendant la marche avec le concours de notre maison de retraite Orpéa a fait néanmoins plaisir aux petits et grands. Cette demi-journée a été ponctuée d'animations spontanées avec démonstrations de danse country qui a enchanté ces danseurs en herbe sous la houlette de notre animateur Jean-Pierre.

La présence également d'un duo (papa cool et fille néo Dylan) encore inédit à Vaux mais qui devrait rapidement se faufiler au-delà de l'Hautii et de la Seine pour chanter ses seventies, a également été très apprécié.

En présence de Monsieur le Maire et de Jean Gineste, le trophée décerné à la ville de Vaux par l'Institut Curie, pour sa super collecte 2012 (8.095 €) nous a été présenté par le célèbre chroniqueur local Jean-Pierre Doisteau.

Plus de cent enveloppes gagnantes, de lots (offerts par les commerçants) d'une valeur de 10 à 50 €, ont été vendues.

Cette manifestation a permis à l'association de récolter près de 1000 € pour l'Institut Curie.

L'association prévoit également pour le samedi 19 octobre une soirée musicale avec un concert de la chanteuse vauvoise d'origine ukrainienne «Tsitsia».

Les recettes seront reversées intégralement à l'Institut Curie.

Nous souhaitons que vous veniez nombreux soutenir cette cause qui affecte n'importe qui autour de nous.

Encore merci à nos bénévoles, et à tous les participants, pour votre implication et votre soutien.

Marc Férot, Président.

Vous pouvez également soutenir les actions de l'association Vaux contre le cancer en devenant adhérent pour la somme de 10 €.



COURIR POUR LA VIE, COURIR POUR CURIE

Plus de 85 000 euros ont été collectés, en 2012, au bénéfice du programme SHIVA sur les thérapies ciblées contre le cancer. Plus de 11 000 personnes ont parcouru quelques 82 000 km, lors des différentes courses et ont permis de collecter 114 806 €, dont 83 680 € pour l'Institut Curie, et un don de 2 000 € de l'association « Courir pour la Vie, Courir pour Curie », soit un total de 85 680 €.

La commune de Vaux-sur-Seine a reçu le trophée de la plus importante progression financière.



Ci-dessus, les représentants de la ville à la remise des trophées le 30 mai dernier à l'Institut Curie. Ci-dessous, présentation du trophée à l'occasion du 9^{ème} Vaux contre le cancer le 2 juin.



CONTACT :

06 09 66 27 77

E-mail :

ferot@wanadoo.fr

Handi Cap Prévention

Pour la 24^e remise, l'association Handi-Cap-Prevention (conseil d'administration et les bénévoles) se sont installés à Vaux. Le samedi 25 mai dernier, dans le parc de La Martinière, l'association a acquis un pousse-pousse qui servira à se faire connaître. La présidente, Ségolène Rottembourg présente le diaporama aux invités. Parmi lesquels Arnaud Richard (député) est entouré de Brigitte Chuimenti, martine Gardin, Sylvie Doré, Michèle Doistau et moi-même. Grâce aux importantes collectes de bouchons, il y a encore beaucoup de choses à financer.

Nous vous rappelons que le container des bouchons en plastique est placé à droite de l'Espace Marcelle-Cuche (à côté de la rampe d'accès handicapé). Ce container n'est pas un dépôt de détritres en tout genre. Exemple : les sacs pou-



belles ménagères, les piles, les ampoules, les bouchons en liège, les cartouches d'encre vide, les pots en verre, etc.

Les bénévoles ne sont pas là pour faire le tri à votre place, nous vous demandons de bien trier vos déchets avant de quitter votre domicile, merci pour eux.

RAPPEL :

- Les piles et les ampoules sont à déposer au camion planète, parking de la gare (demander le calendrier à la mairie).
- Les pots en verre vont dans le bac vert pour le tri sélectif.
- Les cartouches d'encre vide sont à déposer à la pharmacie du Pré Coquet.
- Les bouchons en liège, le bac en bois, à côté du container à bouchons en plastiques.

Autres points de collectes pour les bouchons en plastique sur la commune :

l'école maternelle des Groux et à la salle des sports du Cossec.

Notre action vous intéresse et vous disposez de quelques heures par mois pour nous aider, rejoignez notre équipe de bénévoles. Pour avoir la liste des bouchons, voyez le site ou venez sur le stand, le dimanche 8 septembre au forum des associations.

J'insiste pour que tous les foyers vauchois, déposent leurs bouchons aux points de collecte sur Vaux. Merci d'avance !

Thierry Chefdeville

CONTACT

Thierry Chefdeville

06 86 28 16 93

Site internet

handicaprevention.com

Passeport Jeunes

Année 2012 - 2013 de PASSEPORT JEUNES, une année compliquée pour nous (le bureau) !!!

Aucune sortie jeune n'a pu être organisée par manque de participants.

Une aberration jamais vue avant, qui nous laisse à penser que nos jeunes sont trop matures à l'heure des sorties qu'ils ont choisies quelques mois plutôt ou que celles-ci sont finalement trop rigardes !

Ont été ainsi annulés : l'escalade à Cergy, le paint-ball, la patinoire, le bowling, le karting, le laserquest, le Parc Astérix et le Parc Disneyland !!!

Du jamais vécu concernant ces deux dernières sorties attractives !

Heureusement nos adhérents « moins jeunes », accompagnés de quelques plus jeunes (pour certaines sorties), ont connu de belles soirées ou week-end comme le séjour au Futuroscope, ou encore Sister Act, Ils se re-aiment, Âge tendre et tête de bois, Swinging Life, la Baie de Somme et les marchés de Noël en Alsace.

Si nous pouvions comprendre pourquoi pré-ados, ados et jeunes adultes de Vaux ne viennent plus aux sorties choisies en fonction de leurs demandes, nous pourrions réagir, modifier, ajuster et changer notre programme dans la mesure où le délai nous le permet.

Nous serons bien sûr présents à la Journée

des Associations Nous espérons que vous, ados, jeunes et moins jeunes y serez aussi, pour nous expliquer vos souhaits ou (peut-être) vos reproches, pour vous inscrire ou vous réinscrire avec l'envie d'avoir envie (ah que Johnny!) de participer aux sorties choisies.

L'association « Passeport Jeunes » n'a de sens que si vous, adhérents, participez et que son but est atteint si elle vous entraîne dans son sillage pour voir, entendre, découvrir et surtout vous distraire. En espérant que vous avez passé un très bel été, nous vous donnons rendez-vous en septembre.

Le Bureau

École d'initiation omnisports

**La période scolaire devrait être considérée
comme la période la plus formatrice dans la vie
d'un individu et constitue de ce fait
un cadre important d'apprentissage.**

**La manière dont nous apprenons
et notre réussite à l'école, déterminent grandement
l'évolution de notre vie.**

L'école de la découverte et des expériences sportives.



La passion de l'enfant et plus précisément le sport, constitue un véritable vecteur stimulant l'apprentissage du savoir. L'Ecole d'Initiation Omnisports représente un des instruments d'une politique éducative.

L'une des idées formatrices de ce concept éducatif s'appuie sur un socle de valeurs communes articulées sur la mixité, la solidarité et la fraternité.

Certaines activités privilégiées au stade de l'éducation peuvent favoriser chez l'enfant le développement de ses structures fondamentales, physiques, affectives, cognitives et mentales.

Le fait de s'apprécier par le biais de certaines qualités extrascolaires génère un sentiment d'estime de soi et peut constituer un tremplin vers la réussite.



Il est communément admis que la pratique sportive concourt de manière fondamentale à la formation de la personnalité et à la dynamique éducative. Un des buts de la structure est d'offrir des activités pédagogiques novatrices, concourant à asseoir l'épanouissement de l'enfant et l'amélioration de ses performances scolaires. Notre enseignement dans ce type de structure, se positionne comme un outil éducatif et social complémentaire des institutions traditionnelles.

Ainsi élaboré, il favorise l'épanouissement de nos enfants et constitue au sein de l'enseignement institutionnalisé un apprentissage des règles, des expériences et des devoirs. C'est un moyen formidable pour progresser vers une socialisation constituant une étape indispensable pour la réussite.

Cet épanouissement par la pratique sportive est source de nouvelles aptitudes.

Le sport met à profit des valeurs pour développer les connaissances et les compétences qui permettent aux jeunes d'améliorer leurs capacités physiques et leur disposition à l'effort personnel ainsi que leurs capacités sociales telles que le travail en équipe, la solidarité, la tolérance et le fair-play dans un cadre multiculturel.

Le sport promeut la valeur éducative des contacts et des échanges des élèves par le biais de l'organisation de rencontres sportives et culturelles dans le cadre des activités scolaires.

Plusieurs études ont montré le rôle important que peut jouer l'éducation physique. Le résultat est surprenant : l'apprentissage sportif a non seulement une influence positive sur les cours qui précèdent et qui suivent une séance d'éducation physique, mais aussi sur l'ensemble de la journée.

Aussi, à côté de l'art, de la philosophie et de la musique, le sport joue un rôle central et essentiel dans l'éducation globale de l'homme.

Important : A l'inscription, vous devez présenter un certificat médical autorisant votre enfant à l'initiation aux activités multisports.

Gérald MERCIER

Éducateur des APS

Professeur de karaté diplômé d'état 5^e dan.



REPRISE DES COURS MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2013

Inscriptions :

Dimanche 8 septembre au forum des associations, Espace Marcelle-Cuche, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Et le mercredi de 17 h 15 à 19 h 15 au gymnase du Cosc, avenue de la gare.

Lieu des cours : gymnase du Cosc, 14, avenue de la gare, Vaux-sur-Seine.

Jour :
mercredi après-midi.

Horaires :

Les 6 / 8 ans : 17 h 15 à 18 h 15
Les 9 / 11 ans : 18 h 15 à 19 h 15

Activités proposées:

Mini tennis
Baby basket / Mini basket
Gymnastique
Acrosport (Spectacle)
Escrime
Athlétisme
Renseignements : Gérald MERCIER.
Tel : 06 10 51 52 46.

Karaté do Shotokan

**Adaptés à toutes et à tous,
le karaté avec ses diverses dominantes offre aux pratiquants
la possibilité de s'épanouir physiquement mais aussi
d'adhérer à une « école de vie » chère aux arts martiaux.**

UNE PRATIQUE POUR TOUS.

Les enfants y trouvent une pratique éducative et ludique qui leur permet de canaliser leur énergie et de construire leur confiance en eux. Concernant ce public du matériel pédagogique leur est réservé.

Les sportifs peuvent s'exprimer au travers de nombreuses compétitions tout au long de la saison sportive.

Les féminines y trouveront bien être, self-défense, activité physique complète, confiance en soi sont parmi les bienfaits d'une pratique régulière.

L'accueil d'un public handicapé est possible avec un enseignement adapté dans les cours communs.

Les adhérents qui souhaitent aborder une pratique traditionnelle de notre art martial trouveront dans notre club une réponse à leur attente.

Les seniors sont de plus en plus nombreux à pratiquer le karaté ; ils trouveront eux aussi l'équilibre dans une pratique adaptée à leur capacité physique.



LA PRATIQUE DE LA SELF DEFENSE.

Le karaté do, le karaté- jitsu répondent à la demande spécifique de la pratique de défense personnelle.

L'étude de mouvements simples ou d'enchaînements techniques (étude des katas) permettra à chacune et à chacun de trouver la réponse adaptée en cas d'agression.

L'enseignement qui est parfaitement adapté dans le respect des lois régissant la légitime défense vous permettra dans le dojo d'aborder une pratique sécurisée et dans le respect de vos partenaires d'entraînement.

L'ART MARTIAL.

Souvent considérés et pratiqués en tant que technique guerrière, les arts martiaux étaient à leur origine tenus secrets. Chaque école, chaque style conservait jalousement ses techniques les plus efficaces qui n'étaient transmises que de maître à disciple. Comme beaucoup de disciplines, l'enseignement du karaté en tant que budo (voie de la protection) se concrétisa par l'adjonction du suffixe « do » qui exprimait ainsi qu'il n'était pas qu'une technique guerrière, mais aussi une voie d'épanouissement physique et spirituel. La pratique martiale avec la maîtrise des gestes et de



l'esprit est l'affaire de toute une vie durant laquelle le pratiquant se construit dans son art. Dans la pratique du karaté do, vous retrouverez toutes les valeurs du budo symbolisé par le cheminement de l'homme qui recherche au travers de son entraînement, de sa pratique, un perfectionnement personnel, une amélioration qui lui est propre, allant vers la maîtrise de son corps, mais aussi, au-delà des tatamis, vers l'élévation de son esprit. Quel que soit l'âge que vous avez, c'est vers l'harmonie que vous allez en pratiquant le karaté.

UNE PHILOSOPHIE UN ART DE VIVRE

Outre les bienfaits physiques que vous apportera la pratique du karaté, vous irez aussi vers un épanouissement psychique et philosophique.

La spécificité des arts martiaux est de vous permettre, si vous le souhaitez, d'aller au-delà de la simple activité sportive.

La recherche d'intégration et d'adaptation sociale s'exprime au travers de son code moral qui prône le sens de l'honneur, la fidélité, la sincérité, le courage, la bonté, la bienveillance, la droiture, le respect, la modestie, le contrôle de soi.

Gérald MERCIER

Professeur de karaté diplômé d'état 5^e dan.



**REPRISE DES COURS
LUNDI 9 SEPTEMBRE 2013
après l'inscription validée.**

inscriptions et informations :

vendredi 6 septembre aux heures de cours et le 8 septembre à la journée des associations.

LIEU DES COURS : gymnase le Cosac

JOURS : lundi et vendredi.

HORAIRE :

pour les 6 / 10 ans : 17 h 30

pour les 11 / 14 ans : 18 h 30

pour les plus de 14 ans, adultes hommes et femmes de 19 h 30 à 21 h.

mercredi soir : compétitions, katas adultes et cours supplémentaires.

Possibilité d'assister à un cours et inscription en cours d'année possible.

Certificat médical obligatoire

Renseignements : Gérald MERCIER

Tel : 06 10 51 52 46



UN SPORT COMPLET EN TOUTE SECURITÉ

La pratique martiale est depuis longtemps considérée comme une excellente activité sportive, source de bonne santé. Les contre-indications sont peu nombreuses et le certificat médical obligatoire délivré par votre médecin en début de saison attestera de votre aptitude à la pratique.

L'attention de l'enseignement, le respect entre les pratiquants, des protections étudiées et des normes strictes d'hygiène et de sécurité dans la salle supprime quasiment tous les risques d'accidents.

Judo-Club

Le judo, véritable art de vivre aux valeurs pédagogiques, mélange d'exercices physiques et techniques, propose à chacun un ensemble de règles de conduite propice à l'épanouissement.

Le judo, à Vaux-sur-Seine, c'est :

- **la vie d'un Club** et une équipe de bénévoles qui, renouvelée cette année, s'est beaucoup investie, mais c'est également un groupe d'adolescents qui participe toujours aussi activement à la réussite de nos manifestations avec les compliments reçus de parents et professeurs. Merci à tous pour votre implication.

- Des résultats sportifs :

Lors de cette saison 2012-2013, nous avons accueilli une nouvelle ceinture noire issue de la formation du club en la personne de Mr Bruno JACQUON également trésorier du club. C'est un travail de deux années en complément de la phase de perfectionnement qui se voit récompensé et durant lesquelles ont été validés le stage d'arbitrage, les katas et les points en compétition.

A chaque veille de congés scolaires, parents, amis ont pu assister aux cours afin de constater les progrès effectués par les enfants et partager à l'issue des cours le goût des vacances.

Le samedi 8 juin a eu lieu la remise des ceintures et diplômes pour des judokas de 4 - 5 ans, séance partagée avec les ados et adultes du club qui ont chuté et souffert lors des randoris avec nos baby judokas.

Comme chaque année, le club a parti-

cipé à des compétitions amicales à Triel, Maisons-Laffite, Poissy et a organisé sa compétition annuelle le 25 mai dernier où plus de 80 judokas issus des clubs de Courdimanche, Maurecourt, Triel sur Seine, Poissy, Maisons-Laffite et Vaux se sont rencontrés sur nos tatamis et où chaque maman est repartie avec une rose offerte par le club.

Résultat de la compétition

Premiers dans leurs catégories :

Pre-poussins : Phan Lilian/Vaux

Poussins : Caillet Gabin ; Jeandé Tom ;

Fenerol Jean ; Ferreira Lino.

- Découverte ou perfectionnement, le Judo c'est des cours différents adaptés à tous les âges :

- Pour les plus jeunes, 4 - 5 ans, un cours d'éveil au judo, mêlant jeu psychomoteurs, recherche d'équilibre et judo au sol.

- Pour les jeunes à partir de 6 - 7 ans, un cours d'initiation au judo et à ses techniques, au respect de son code moral.

- Pour les 8 - 9 ans, un cours de judo et de perfectionnement, avec premières compétitions interclubs et officielles.

- Pour les 10 - 14 ans, un cours de perfectionnement, d'initiation aux katas, et de compétitions amicales et officielles préparant la ceinture noire.

- Pour les adolescents et adultes, un cours



de perfectionnement, de kata, de préparation aux compétitions pour la ceinture noire, de suivi des évolutions du judo, sans oublier l'amélioration et le maintien de la condition physique.

- Un site internet :

Actu, Infos, Compétitions, Manifestations, tout le judo à Vaux est accessible en un clic sur notre site internet :

(<http://judoclubdevaux.online.fr>)

Yann LEVIEIL

INSCRIPTIONS

Samedi 7 septembre
de 14 h à 16 h au Cosec.

Dimanche 8 septembre
à l'Espace Marcelle-Cuche
à la journée des associations.

Un certificat médical à la pratique du judo est obligatoire.

DÉBUT DES COURS

Mercredi 11 septembre.

LES HORAIRES

(sous réserve de modification)

MERCREDI

4/5 ans Groupe 1 - Eveil au judo

9 h 30 - 10 h 15

6/7 ans Groupe 1 - Initiation

10 h 15 - 11 h 15

8/9 ans - Judo enfants

11 h 15 - 12 h 15

JEUDI

6/7 ans Groupe 2 - Initiation

18 h 15 - 19 h 15

10/14 ans - Judo enfants

19 h 15 - 20 h 30

Ados et adultes

20 h 30 - 22 h

SAMEDI

4/5 ans Groupe 2 - Eveil au judo

11 h - 11 h 45

8/9 ans - Judo enfants

13 h - 14 h 15

10/14 ans - Judo enfants

14 h 15 - 15 h 45



Tennis club de Vaux-sur-Seine

LA PRATIQUE DU TENNIS ET SES BIENFAITS : Avec une simple raquette et beaucoup de cœur, les joueurs et joueuses s'amuse à se relancer la balle. Il est d'ailleurs facile aussi de constater que ce sport et l'entraînement qui y est relié améliorent manifestement la forme physique.

Le tennis développe des qualités techniques : l'adresse, la précision, la souplesse, la vitesse, la coordination. La pratique du tennis c'est aussi le plaisir du bon geste, de la compétition, de la victoire, des matchs en double, de la convivialité au sein du club.



L'ASSOCIATION DU TENNIS CLUB DE VAUX-SUR-SEINE propose à tous et quelques soit son niveau la pratique du tennis dans un cadre magnifique au Parc de la Martinière.

Cette année la météo ne nous pas offert les meilleurs conditions pour une pratique régulière. En conséquence plusieurs cours ont dû être annulés. Le Bureau du Club fera de nouvelle proposition pour la rentrée prochaine notamment sur le montant des cotisations afin que chacun ne se sentent pas lésés. Notre club ne bénéficie pas d'une structure protégée comme une grande majorité de club du département. Nous renouvelerons notre demande auprès de la municipalité lors de notre prochaine Assemblée Générale.

L'ENSEIGNEMENT DU TENNIS : les moniteurs du Club sont diplômés d'Etat et ils proposent à tous des cours le mercredi et samedi hors de période de vacances scolaires.

Avec deux formules, l'Ecole de tennis pour les enfants à partir de 5 ans et les cours adultes.

Les cours débutent mi-septembre et se clôturent fin juin. Monsieur Christophe Dieuset, Responsable sportif en charge la responsabilité de l'enseignement du tennis et de l'organisation pédagogique.

L'ECOLE DE TENNIS : Il est prévu d'effectuer 28 séances d'enseignement pour la saison. Les cours sont organisés par niveau et tranches d'âges. Nous essayons d'avoir au maximum 6 enfants par moniteur. Le tournoi annuel qui se déroule courant juin, est destiné à tous les enfants, c'est l'occasion de venir les encourager et de les féliciter. La remise des trophées à lieu autour d'un buffet convivial.

LES COURS ADULTES : Le samedi (matin et après midi). Inscriptions auprès de Christophe Dieuset au 06 69 49 25 59.

Le tournoi interne homologué par la FFT a rassemblé cette année plus de 40 participants adultes ; nous félicitons les finalistes Femmes : Irène Edmond Hélène Seri et Des stages et animations sont proposés durant les vacances scolaires.

LA PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DES YVELINES INTER CLUB

Résultats des interclubs 2013

ÉQUIPES JEUNES :

Filles :

1 équipe engagée 13/14 ans elles terminent 3^{ème} sur 6 de la 3^{ème} division

Garçons :

11/12 ans terminent 4^{ème} sur 6 en 6^{ème} division.



13/14 terminent 1^{er} de leur poule et perdent en 1/4 de finale du championnat des Yvelines en 6^{ème} division.

15/16 ans terminent 3^{ème} sur 6 de leur poule en 6^{ème} division.

SENIORS :

Les femmes en senior terminent 5^{ème} sur 5 de leur poule en 4^{ème} division.

Les hommes :

L'équipe 1 se maintient en 4^{ème} division et l'équipe 2 descend de 4^{ème} division en 5^{ème} division.

Les + 35ans femme, l'équipe se maintient en 3^{ème} division.

Les + 35 homme, l'équipe se maintient en 3^{ème} division.

Les Cours adultes : Le samedi (matin et après-midi).

Inscriptions auprès des moniteurs diplômés. 28 séances d'une heure sont prévues.

Les inscriptions auront lieu le dimanche 9 septembre 2013 près des courts de tennis sous le Kiosque ainsi que dans la salle Marcelle Cuhe, au forum des associations. Des tests de niveau seront organisés pour la constitution des groupes.

Pour des inscriptions ultérieures, vous pouvez vous rendre au club House pendant les heures de cours les mercredis et samedis.

Kamel Hadjaz
Président



INFORMATIONS

Christophe Dieuset :

06 69 49 25 59

Kamel Hadjaz :

06 14 48 04 62

TTCV tennis de table

La saison 2012-2013 s'est achevée par notre traditionnel tournoi, qui s'est déroulé le samedi 22 et le dimanche 23 juin. Comme d'habitude ce tournoi était ouvert à tous : joueurs et joueuses du club de Vaux, anciens joueurs de Vaux, pratiquants occasionnels ou tout simplement joueur



d'un jour. Le samedi était organisé le tournoi ouvert aux enfants, petits et grands voir très grands ... et donc pénalisés par une tenue de raquette avec une autre main que la main habituelle ...

Cet handicap s'est révélé trop important pour permettre à ces derniers compétiteurs de remporter les coupes offertes aux vainqueurs. Dans le tournoi principal c'est Alexandre Auptel qui gagne face à Louis Neumann, après une rencontre très disputée en 5 sets, et dans le tournoi complémentaire, c'est Maxime Shoeibi qui repart chez lui avec la coupe.

Le dimanche les adultes se sont affrontés toute la matinée. Stéphane Lavie s'impose face à Alain Esposito dans le tournoi principal, Romain Adde remporte le tournoi « consolante ».

À midi, en dépit d'un soleil timide, le barbecue a fonctionné pour le plus grand plaisir des participants au repas.

L'après-midi place au jeu, que ce soit le tournoi de double, le tournoi à handicap ou encore le tournoi main gauche, nouvelle trouvaille du week-end, les vainqueurs respectifs de ces différentes épreuves sont François Lecouvey et Michel Ollivon, Alain Esposito et Rémy Chefedeville.

Merci à tous ceux et à toutes celles qui se sont impliqués dans l'organisation du tournoi et particulièrement à Olga et à Luc. Sans les cookies d'Olga ou le barbecue de Luc, le tournoi de Vaux ne serait pas ce qu'il est.

La compétition s'est également terminée en juin. Cette saison, selon la compéti-

tion, trois équipes avaient été engagées, ce qui a permis à tous les joueurs du club d'y participer.

L'équipe première n'a pas réussi à se maintenir en division 1, en septembre ce sera donc un retour en division 2, pour nous l'espérons une remontée en division 1. Nous concernant, une division à mi-chemin entre la D1 et la D2 serait sans doute la plus adaptée, mais ça n'existe pas.

Les deux autres équipes engagées en division 3 se sont très bien comportées et sont restées, tout au long de la saison, dans les premières places du classement.

C'est ainsi que chaque vendredi, hors vacances scolaires, 12 joueurs et joueuses ont défendus les couleurs du club.

N'hésitez pas, à venir pousser la porte de la salle des sports pour assister à ces différentes compétitions et supporter nos différentes équipes, ou à venir à nos différentes portes ouvertes organisées au cours de l'année.



Merci aux jeunes qui ont renforcé nos équipes tout au long de la saison.

Une équipe Minime ainsi que 4 joueurs inscrits en compétition individuelle ont également assuré la présence du club de Vaux dans les autres compétitions Yvelinoises.

Cette saison une quarantaine de joueurs et joueuses se sont inscrits au club pour participer soit aux compétitions, soit à l'entraînement.

Les horaires d'ouverture du club sont : Entraînement le Mercredi à partir de 20 h 30 pour les cadets, juniors et adultes. Compétition le Vendredi à partir de 21 h. Entraînement encadré pour les enfants le samedi de 15 h 45 à 19 h avec Christophe Caille, diplômé d'État.

Deux groupes de niveau seront composés. Entraînement le Dimanche matin de 10 h à 12 h.

Nous serons heureux de vous parler de toutes nos différentes activités lors du forum des associations de septembre. D'ici là le club de tennis de table de Vaux vous souhaitent de bonnes vacances d'été.

François LECOUEY
TTC VAUX



Mercredi à 20 h 30
(entraînement cadets, juniors, adultes)

Vendredi à 21 h
(compétitions adulte)

Samedi de 15 h 45 à 19 h
(entraînement dirigé des enfants)

Dimanche à 10 h
(entraînement libre, enfants et adultes).

site internet :

<http://ttcvaux.forumsactifs.com>

Courriel :

ttcvaux@gmail.com.

Orangerie

Le mercredi 12 juin 2013, l'Orangerie, en collaboration avec le centre de loisirs, a organisé un après-midi exceptionnel dans le Parc de la Martinière « Le R limite ». Cette pratique consiste à prendre son

élan en vélo jusqu'à un tremplin pour atterrir sur une structure gonflable en effectuant toute sorte de figures acrobatiques. Quelque quarante personnes âgées de 6 à 77 ans ont participé à cet événement,

applaudis par une cinquantaine de spectateurs.

Le Parc fut très animé : excitation des participants, encouragement des spectateurs et musique en fond sonore.



Cette manifestation sportive s'est très bien déroulée, la sécurité des uns et des autres a bien été assurée.

Suite à ce vif succès et à une forte demande, ce projet se renouvellera début octobre. Vérifiez bien les panneaux d'affichages communaux !

Christopher LAURET,
Responsable du Service
Adolescents
« L'Orangerie »

Football E.S Vauxoise

Bien que notre saison 2012/2013 ait vu notre effectif progresser de près de 40 % nous comptons 173 adhérents en Janvier 2013, nos résultats sont mi figue, mi raisin ...

Notre équipe Seniors finit correctement une saison dans l'ensemble bien compliquée. Elle termine 8^{ème} sur 12 et se maintient en 6^{ème} Division.

Les Vétérans sur lesquels nous fondions quelques espoirs de remonter en 2^{ème} division ne font pas mieux que les Séniors en terminant 6^{ème} sur 10.

La seconde équipe quant à elle fait sa meilleure saison depuis bien des années en terminant 5^{ème} sur 10.

Les satisfactions sont venues des jeunes. Chez les débutants, U7 et U9, une trentaine d'enfants ont participé à l'école de foot du samedi matin et aux 8 plateaux organisés par les différents clubs de la région.

U11 : Une vingtaine de joueurs, sous la direction de deux nouveaux éducateurs,

terminent leur saison avec plus de victoires que de défaites.

U13 : Le meilleur « cru » du club. Une vingtaine de rencontres avec seulement 1 défaite en coupe et une en championnat.

U15 : Nouvelle catégorie cette saison avec une vingtaine de participants le résultat est satisfaisant compte tenu de la jeunesse de ce groupe qui termine 8^{ème} sur 12 mais avec face à eux de « grosses écuries ».

Au plan général l'organisation d'une opération « survêtement pour tous » par le biais d'une tombola, a permis à une centaine de joueurs d'être équipés gratuitement et à des Vauxois de gagner : voyage, TV, chaîne IFI et de nombreux autres lots.

Les perspectives de la saison 2013/2014 sont d'améliorer la qualité des performances, mais surtout la qualité des prestations fournies.

Pour cela nous allons renforcer pour la seconde année consécutive notre effectif d'encadrement technique et l'accompagnement aux équipes.

Nous avons aussi besoin, chez les jeunes de l'aide des parents à qui nous demandons de bien vouloir nous faire connaître leurs disponibilités afin d'encadrer le groupe de leurs enfants.

Chez les Seniors nous bonifions la qualité de l'effectif avec quelques joueurs, que nous connaissons bien, venant de communes voisines et participant déjà à la vie de notre association, et en « resserrant les boulons » quant à la discipline et à la participation au groupe, tout en renforçant également l'encadrement.

Toutes inscriptions dans les catégories jeunes (débutants jusqu'à U13) se feront lors de la journée des associations le Dimanche 8 Septembre.

Pour les autres groupes, dont les compétitions seront commencées, quelques places seront certainement encore possibles.

CONTACT ET INFORMATIONS
Henri-Claude Lauby : 06 79 60 35 68

ASV. Pieds de Vaux



L'Association Sportive Vauxoise (ASV) a pour objet la pratique du cyclotourisme et de la randonnée pédestre. Chaque section organise ses propres activités.

SORTIES HEBDOMADAIRES

Pour le plaisir des marcheurs, le Bureau de l'Association établit un programme mensuel en y incluant des marches libres et des marches programmées par d'autres clubs. Les rendez-vous ont lieu tous les dimanches matin devant le domicile de M. et Mme Guy Mansuy, 2 rue Potrel. Les cyclotouristes se retrouvent également le dimanche matin et le jeudi matin à la même adresse et décident sur place des circuits.

MANIFESTATIONS

DANS LE CADRE FÉDÉRAL

Le rallye cyclotouriste le dernier dimanche d'août et la marche « des Pieds de Vaux » le dernier dimanche de novembre. Des sorties communes sont également proposées à l'ensemble des adhérents, permettant aux cyclistes et aux randonneurs de se retrouver après leurs circuits respectifs dans une ambiance très conviviale.

PRINCIPALES ACTIVITÉS

RÉALISÉES ET À VENIR

Malgré un hiver rude et un printemps très pluvieux, la saison 2012-2013 est bien remplie.

« Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin » dit le proverbe.

Voici les différentes manifestations passées et à venir, outre les circuits habituels du Mantois et du Vexin :

- Le rallye cyclotouriste organisé par l'ASV le 26 août 2012 a rassemblé 165 participants.
- La marche randonnée des Pieds de Vaux

du 25 novembre dernier a rencontré un vif succès avec 176 participants de 11 à 84 ans.

- 17 personnes ont participé à la grande randonnée des « Godillots de Paris » du 5 janvier 2013.

- La chasse aux œufs de Pâques s'est déroulée dans le Val d'Oise au Heaulme le 31 mars avec 11 Pieds de Vaux très motivés.

- Une journée Parisienne organisée le 20 avril, par Jacques Pierre, notre capitaine de Route, nous a conduits sur les ponts de Paris.

- Notre dernière journée pique-nique nous a menés à Maintenon (en Eure et Loir), près de Chartres le 29 juin dernier.

Une marche randonnée et un circuit cyclotouriste, avec un pique-nique commun sont programmés.

- Le prochain rallye cyclotouriste aura lieu le 25 août.

- Nous projetons de passer un week-end à Saint-Etienne-des-Ouillères (Rhône) près de Villefranche-sur-Saône dans le Beaujolais du 4 au 7 octobre.

Venez rejoindre notre association et retrouver les vraies valeurs d'amitié et de franche camaraderie.

Que de bons souvenirs et de belles escapades par monts et par Vaux !

Bonne humeur et sens de la découverte des autres et de soi-même au travers des différentes étapes et ballades proposées toute l'année !

Annie Gilot

Renseignements :

Jocelyne Delafosse au 01 30 99 78 18

Association Paroissiale

La paroisse de Vaux dispose de deux lieux de culte :

l'Eglise, messe anticipée du dimanche à 18 h 30 célébrée les 1er, 3^{ème} et 5^{ème} samedis du mois

la Chapelle Ste Rita, au Centre St Nicaise; 85, Rue du Général de Gaulle ouvert tous les jours ; messe les jeudis à 9 h.

INSCRIPTIONS RENTRÉE 2013

CATÉCHÈSE

Pour les enfants à partir de 8 ans ou du CE2, qu'ils soient baptisés ou non.

- de 9 h à 11 h samedi 7 septembre et mercredi 11 septembre (centre St Nicaise 85, rue du Général de Gaulle)

Si vous ne pouvez pas vous rendre à ces dates proposées prenez contact avec le presbytère de Meulan au 01 34 74 01 09 ou Monique Bruguet au 01 30 22 03 58.

AUMÔNERIE

Pour les jeunes de la 6^{ème} à la terminale, une seule date et un seul lieu à retenir pour les inscriptions :

- samedi 14 septembre de 9 h à 12 h aux salles paroissiales de Meulan 1, rue des Carrières.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à Meulan ce jour-là, prenez contact avec le presbytère de Meulan au 01 34 74 01 09 ou Eric Bruguet au 01 30 22 03 58.

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

Pour les enfants et les jeunes à partir de 8 ans, une seule date et un seul lieu à retenir pour les inscriptions :

-samedi 14 septembre de 9 h à 12 h aux salles paroissiales de Meulan 1, rue des Carrières.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à Meulan ce jour-là, prenez contact avec le presbytère de Meulan 01 34 74 01 09.

CONTACT

Presbytère de Meulan, 23 côte St Nicolas, 78250 Meulan en Yvelines.

Téléphone : 01 34 74 01 09

Email: paroisse.meulan@wanadoo.fr

SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION
Secteur Pastoral se Meulan

Le CCAS à l'écoute

Brigitte Chiumenti,
adjointe au maire aux Affaires sociales



INFORMATIONS AUX FAMILLES

Le Service d'Action Sociale du Conseil Général des Yvelines, en collaboration avec le CCAS de la Mairie, a le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine d'un lieu d'accueil et de convivialité « **Espace Mamans** » à destination des mamans et futures mamans de Vaux-sur-seine tous les lundis de 9 h à 11 h à l'espace Marcelle-Cuche.

Cet « Espace Mamans » a été créé pour vous, dans un esprit de solidarité, de rencontre et de partage.

Ce temps de rencontre vous permettra d'échanger autour d'un thé ou d'un café, de tisser des liens entre vous et aboutira, nous l'espérons, à des projets communs pour redynamiser votre quotidien.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informées de la date d'ouverture, que

nous espérons courant septembre.

ENFANTS- PARENTS

« L'ilot soleil » est un lieu d'accueil « enfants- parents », anonyme et gratuit pour les enfants jusqu'à 4 ans, accompagnés de leur parent.

« L'ilot soleil » est ouvert le lundi de 9 h 30 à 12 h et le vendredi de 13 h 30 à 16 h Maison de la Petite Enfance, 32 bis rue de la ferme du paradis 78250 Meulan-en-Yvelines.

LES JARDINS DES HAUTS PRÉS

Les jardiniers des jardins communaux ont cette année pris leur rythme de croisière... Les cultures vont bon train et les 10 parcelles apportent déjà aux patients jardiniers de belles récoltes de saison. Chacun a planté et cultivé avec ténacité et les jardins rivalisent de beauté.

Les membres du CCAS ont saisi l'opportunité offerte par une Vauquoise et sont



heureux de pouvoir mettre une serre à la disposition des jardiniers, ce qui leur permettra de prévoir les plantations de la saison prochaine en préparant eux même leurs semis.

Je voudrais à cette occasion remercier chaleureusement Françoise et Jean Bernard qui par leur présence, leur aide et leurs conseils font tout pour que la convivialité et la bonne ambiance règnent aux jardins des hauts prés.

BRÈVES DU CCAS

Comme chaque année, la rentrée est l'occasion de rappeler les activités mises en place pour les Vauxois par le CCAS.

ATELIER NEURONE

Comment améliorer ses capacités dans le domaine de la mémoire, du raisonnement et de la logique ? Inscrivez-vous auprès de Mme Bianco pour la session d'octobre.

ALPHABÉTISATION

Pour les personnes amenées à vivre durablement en France et désirant apprendre pour mieux comprendre, parler et écrire le français. Prenez contact avec Sylvie : 06 25 77 02 23

ECRIVAIN PUBLIC

Comment rédiger un courrier, faire des démarches administratives ? Vous trouverez aide et accompagnement auprès de Sylvie : 06 25 77 02 23 ou en contactant le CCAS.

TOUTE INSCRIPTION AU BANQUET D'AUTOMNE, AU GOÛTER DE NOËL OU POUR RECEVOIR LE COLIS DE NOËL, NE SERA PRIS EN COMPTE QU'À RÉCEPTION DE CE COUPON REMPLI ET RETOURNÉ À LA MAIRIE AVANT LE 30 SEPTEMBRE

ATTENTION

Nom :

Monsieur, Prénom :

Date de naissance :

Madame, Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél :

Nombre de personnes :

pour le Banquet :

pour le Goûter :

Désire être pris à domicile :

pour le Banquet oui non ☐ ☐

pour le Goûter oui non ☐ ☐

BANQUET D'AUTOMNE

65 ANS ET PLUS

DIMANCHE 13 OCTOBRE 2013

Espace Marcelle Cuche

PARTICIPERA(ONT) OUI

NON

☐
☐


GOÛTER DE NOËL

60 ANS ET PLUS

LE JEUDI 12 DÉCEMBRE 2013

Espace Marcelle Cuche

PARTICIPERA(ONT) OUI

NON

☐
☐


COLIS DE NOËL

PLUS DE 70 ANS NE POUVANT PAS PARTICIPER AU BANQUET D'AUTOMNE,

JE DÉSIRE RECEVOIR LE COLIS DE NOËL

POUR
1 PERSONNE

☐

POUR
1 COUPLE

☐


LES RENCONTRES LOISIRS

Salle Ginkgo à Marcelle-Cuche

Mardi de 14 h 30 à 17 h 00 : scrabbleJeudi de 14 h 30 à 17 h 00 :

jeux, cartes et scrabble.

Avec goûter le 2^{ème} et dernier jeudi de chaque mois.

**Goûter rencontre
du jeudi des aînés
de 14 h 30 à 17 h tous les 2^{ème}
et dernier jeudi du mois**

septembre 2013

Jeudis 12 et 26 (anniversaire le 26)

octobre 2013

Jeudis 10 et 31 (anniversaire le 31)

novembre 2013

Jeudis 14 et 28 (anniversaire le 28)

décembre 2013

Jeudi 12 (goûter de Noël)

ATELIER EQUILIBRE

Le CCAS avait lancé une invitation aux personnes de plus de 65 ans pour participer à « l'atelier équilibre » que nous souhaitions organiser à Vaux à la rentrée. Il nous fallait 10 à 12 inscriptions pour que cet atelier puisse avoir lieu, et ce ne fut malheureusement pas le cas.

C'est avec beaucoup de regret que nous ne pouvons donner suite à ce projet et nous nous en excusons auprès des quelques personnes qui étaient intéressées....

BÉNÉVOLAT CARITATIF

Le Relais de Thun (créé par la Croix Rouge et le Secours Catholique), avec une capacité de 26 places, accueille des hommes en rupture d'hébergement.

Ce centre, ouvert toute l'année, recherche :

- des bénévoles (hommes ou femmes) pour épauler, le soir, l'agent d'accueil lors du service des repas, être à l'écoute des résidents ou simplement partager quelques moments de convivialité. Une soirée par mois de 19 h à 21 h (23 h en fonction des disponibilités),
- des bénévoles pour assurer ponctuellement le transport d'un résident, en soutien de l'équipe éducative, lors d'un accompagnement individuel (rendez-vous hôpital, kiné,...)
- un(e) bénévole pour donner des cours de français.

Venez rejoindre la grande équipe des bénévoles et donner une soirée par mois ou rendre service ponctuellement.

Vous serez le ou la bienvenu.

Louis ABECASSIS

Chargé du recrutement des bénévoles

tél : 01 34 75 62 51

louis_abecassis@hotmail.com

BOURSE AUX VÊTEMENTS D'HIVER

4 et 5 octobre 2013

BOURSE AUX JOUETS

15 et 16 novembre 2013

CDAG & CIDDIST

Centre de dépistage anonyme et gratuit et centre d'information de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles

Des informations, des conseils de prévention, un dépistage anonyme et un traitement si besoin.

Si vous avez pris un risque majeur (rapport non protégé, piqure avec un objet souillé, etc.), il y a moins de 48 h, les Services des Urgences vous accueilleront 24 h sur 24 pour évaluer ce risque et vous proposer un traitement immédiat si besoin.

Au-delà de ce délai, vous serez reçu en consultation pour vous informer de la conduite à tenir.

Consultation anonyme et gratuite

Entretien infirmiers pour conseils et informations le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 16 h

le mercredi de 9 h à 19 h 30

le samedi de 10 h à 13 h

Consultations médicales

le mercredi : de 9 h à 19 h 30

le samedi de 10 h à 13 h sans rendez-vous.

Tél : 0130 22 42 36

Fax 01 30 22 40 36

Centre Brigitte Gros

3^{ème} étage, 1 quai Albert 1^{er}

78250 Meulan

**TOUTE INSCRIPTION AU BANQUET D'AUTOMNE, AU GOÛTER DE NOËL OU POUR RECEVOIR LE COLIS DE NOËL,
NE SERA PRIS EN COMPTE QU'À RÉCEPTION DE CE COUPON REMPLI ET RETOURNÉ À LA MAIRIE AVANT LE 30 SEPTEMBRE**

POUR VOUS INSCRIRE AU BANQUET D'AUTOMNE, AU GOÛTER DE NOËL OU RECEVOIR LE COLIS DE NOËL,

REMPLISSEZ LE COUPON (AU DOS DE CES PHOTOS), DÉCOUPEZ-LE ET RETOURNEZ-LE À LA MAIRIE

BANQUET D'AUTOMNE
dimanche 13 octobre



COLIS DE NOËL



pour ceux qui ne pourront pas participer au Banquet

GOÛTER DE NOËL
jeudi 12 décembre



Les cinquante ans d'Odette



L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Vaux sur Seine a 50 ans = 50 ans de bénévolat pour Odette Bréard.

Le 22 juin a eu lieu le 50^{ème} anniversaire de l'amicale des donneurs de sang bénévole vauchoise.

L'Union Départementale des Yvelines a souhaité souligner cet anniversaire en invitant toutes les amicales des Yvelines et en programmant la réunion de son conseil d'administration en mairie de Vaux-sur-Seine.

C'est ainsi que Claude Arnaud présidente de l'Union Départementale 78, André Zann vice-président, monsieur le docteur Pages, monsieur le docteur Slimani, Sylviane Harle trésorière, Florence Ortega secrétaire de séance, ont avec monsieur le maire Julien

Crespo souhaité remercier madame Odette Bréard présidente de l'amicale de Vaux pour ces 50 ans de bénévolat au sein de l'amicale dont 33 en tant que présidente.

Un trophée lui a été remis par l'UD78 pour cet engagement de 50 ans ainsi que des fleurs par ses collègues vauchois.

Comme Odette l'a relaté :



« C'est en mars 1963 que madame Collob, une vauchoise donneuse de sang, a souhaité créer cette section et m'a emmené dans son sillage avec 5 autres personnes.

Monsieur Roussy directeur de l'école des garçons en fut le premier président. Puis, mademoiselle Cuhe très investie lui a succédé en 1966 pour 10 ans.

Cette période a été très active pour la propagande et nous sommes arrivés en 1976 à 335 dons.

Pour les dix ans de la section de Vaux sur Seine, nous avons souhaité marquer notre engagement en achetant un drapeau porté aujourd'hui dans toutes les manifestations par Guy Mansuy.

Monsieur Fumet a présidé l'amicale pendant 4 ans jusqu'en 1979. C'est donc en 1980 que j'ai pris cette présidence. Je remercie les fidèles amicalistes depuis ces nombreuses années et surtout :

- Mesdames Dieuset et Deléan respectivement trésorière et secrétaire pendant toutes ces années.

- Guy Mansuy et Ginette Dallemagne les rois du calendrier !

Notre petite équipe est très solidaire et a toujours la même volonté : amener des nouveaux donneurs et convaincre de la nécessité du don, engager les jeunes.

Aujourd'hui nous collectons 340 dons annuels, des jeunes amicalistes viennent prendre la relève et je laisserais volontiers la présidence à Sébastien Fontaine qui l'a acceptée et prendra ses fonctions lors de la prochaine assemblée générale. »

Un bel exemple d'implication et de longévité dans l'action bénévole !!!!!

Un verre de l'amitié a permis de fêter cet événement.

37

Le logement pour les jeunes de 18 à 30 ans.

SES TROIS MISSIONS SONT :

Accueillir les jeunes pour faire le point sur leur situation et les aider à élaborer leur projet.

Inform les jeunes sur toutes les questions liées au logement et à l'hébergement.

Orienter les jeunes vers les bonnes dé-



marches à accomplir, ainsi que vers les structures partenaires du territoire, en fonction de leurs besoins.

Le CLLAJ propose :

- Un entretien individuel sur rendez-vous avec la conseillère logement,
- Un suivi et des conseils jusqu'à l'accès au logement,
- Une aide approfondie à la constitution des dossiers,
- La prospection de logements selon les besoins des jeunes, et la médiation avec les bailleurs/propriétaires.

Nous contacter :

- Par téléphone : 01 34 74 22 81

Un répondant enregistrera votre demande en cas d'indisponibilité.

- Par courrier ou pour venir dans nos locaux 15 rue Pierre Panloup, 78130 Les Mureaux.

Vous présenter pendant les horaires d'ouverture :

lundi, mardi, mercredi, jeudi:
9 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17h 45
Vendredi:

9 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 16 h 30

Par mail : cllaj.vds@wanado.fr

Et sur notre site internet

www.cllaj-valdeseine.fr

Le parc du ru Gallet

Jean-Claude Bréard,
adjoint au maire à l'Urbanisme, Environnement et Cadre de vie



La Commune a acquis pour l'euro symbolique les terrains de l'ancienne propriété « Jameux » situés entre la rue du Général de Gaulle (en partie arrière du Bâtiment « LOGIREP ») et la Seine, proche du chemin Barbaroux. Ce futur parc s'étend sur une surface d'environ 1,5 hectare.

L'ensemble de ces parcelles reconstitue quasiment les limites d'un parc abandonné dont la végétation révèle encore le dessin. Une flore spontanée est apparue qui s'avère intéressante, alors que d'autres espèces invasives pourraient progressivement nuire à la qualité du site et de ses milieux.

La Commune, aidée du Parc Naturel Régional du Vexin Français, souhaite aujourd'hui valoriser ce lieu, tant d'un point de vue paysager, environnemental, pédagogique, permettant aux habitants et promeneurs de découvrir un lieu aux ambiances variées, à la croisée entre espace urbain et berges de Seine.



Ce site s'inscrit en zone bâtie entre l'axe principal de la ville et la Seine.

Il est constitué de 2 secteurs :

- Le bois du Ru Gallet au Nord
- Le bois des petites Mottes au Sud et en bordure du fleuve.

Les zones du « bois du ru du Gallet » et du « bois des petites Mottes » sont séparées par le chemin des Clos, concerné par un projet communal de circulation douce.

Cette position présente un avantage et un atout majeurs en plaçant le parc à l'interface entre 2 entités dont il va contribuer à renforcer les liens.

LA BIODIVERSITÉ

Le territoire du site rassemble une diversité de milieux « remarquables » :

- La Seine, les berges et l'herbier aquatique
- La roselière
- Les vergers d'arbres de hautes-tiges

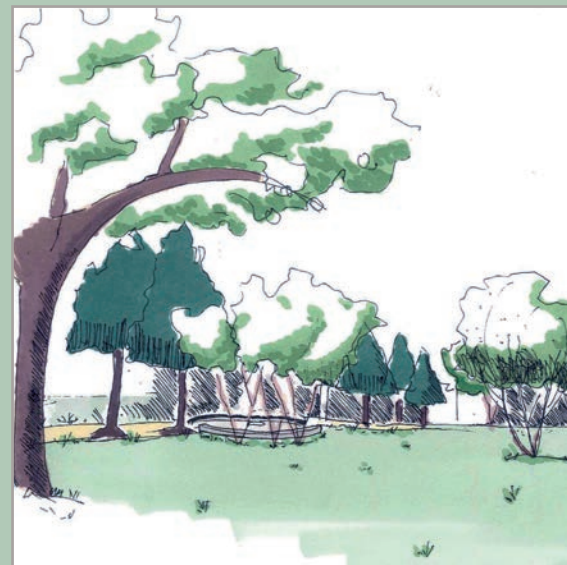
La biodiversité sur le site, est une biodiversité ordinaire mais riche et présente une mosaïque de milieux rassemblant, des habitats pour la faune, des point d'eau, un ombrage pour la faune aquatique.

Cette biodiversité est sous pression du fait de la fermeture des milieux sur eux-mêmes, de la présence de milieux dégradés, de la présence d'espèces invasives et de la fragmentation du site.

LE PATRIMOINE ARBORE

Tous les arbres de grande envergure situés dans le parc ont été diagnostiqués.

L'expertise distingue les arbres situés dans des boisements et les arbres individualisés. Le site accueille des sujets remarquables de par leur âge, leur forme, leur hauteur, reflétant le caractère de la conception d'un parc 19ème. Les essences caractéristiques des plantations du parc de l'époque, prises pour leur singularité ou leur rareté, sont exotiques.

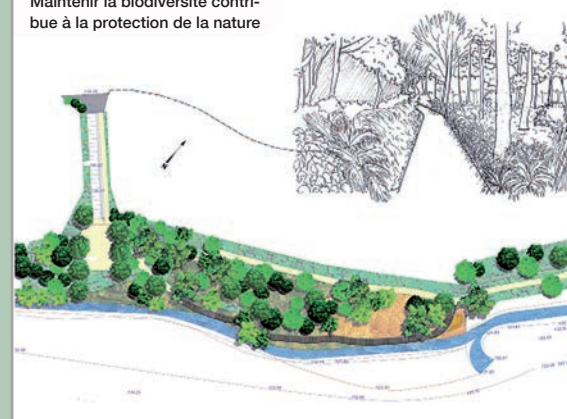


Un milieu spécifique



Maintenir la biodiversité contribue à la protection de la nature

La biodiversité, c'est quoi ?
La biodiversité correspond à la diversité (les écosystèmes) des espèces vivantes (la diversité génétique de chaque espèce). Son maintien nécessite une protection à tous les niveaux.
Parmi les écosystèmes les plus fragiles, ce sont ceux qui ont le plus « souffert » de l'agriculture moderne : 50% de leur surface a disparu en 30 ans. Elles représentent 3% du territoire français, abritant un tiers de la flore remarquable. Sauvegarder les milieux humides permet de protéger les espèces qui, souvent, disparaissent de leur habitat.



L'EAU, ÉLÉMENT FÉDÉRATEUR DU PARC, UN LIEN FAVORABLE À LA DIVERSITÉ

L'eau se présente dans le parc sous différentes formes.

Les 2 bras du ru dans sa partie nord sont l'un naturel marquant la limite nord de la propriété, l'autre plus étroit et canalisé.

Un bras du ru longe en outre une partie de la limite du bois des Petites Mottes.

Au centre du bois du ru Gallet, des vestiges de margelles d'un bassin rond se trouvent à l'abri des ifs.

Enfin la Seine, qui constitue la limite sud du parc, offre un panorama ouvert et lumineux contrastant avec l'ambiance intime de la partie nord du parc.

Les abords du ru sont aujourd'hui entièrement accessibles malgré l'absence de chemin. La végétation de la berge est fortement concurrencée par des semis naturels, du lierre et des bambous plantés certainement à l'époque dans le parc.

Afin de préserver la stabilité des berges et de favoriser la biodiversité sans empêcher aux promeneurs d'approcher le ru, milieu naturel toujours attractif, un cheminement sur platelage bois a été retenu qui présente l'avantage de canaliser les déplacements.

Les principes du projet d'aménagement du site visent la mise en œuvre d'éléments

simples et naturels, afin de respecter l'identité de la commune. Le bois des pontons sera de préférence en robinier, essence naturellement imputrescible.



LE PARC COMME TRAIT D'UNION ENTRE VILLE ET FLEUVE

Le projet de revalorisation du parc passe par une réorganisation des accès, voiries et cheminements à une échelle plus large associant les liaisons avec la ville, les besoins pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et les sentiers de promenade.

Il s'agit de créer un axe structurant permettant de traverser le parc tout en donnant à voir les différentes ambiances du site / une allée principale et rectiligne reliera les éléments clés du parc : les rus et le ponton, le bassin rond, le fleuve

Les cheminements sont définis selon une hiérarchie simple :

- 1 axe principal de 2 mètres de large,
- 1 axe secondaire de 1,40 m de large,
- des sentiers de promenade de 1,40 m de large,
- le chemin de halage.



Les matériaux retenus (stabilisé, mélange terre-pierre et platelage bois) sont perméables et limitent le traitement et l'aménagement de structures de gestion des eaux pluviales.

L'ensemble de ces circulations respectera les normes d'accessibilité pour les Personnes à mobilité réduite.



UNE DÉCOUVERTE DES MILIEUX ET AMBIANCES DU SITE

- Proposer de découvrir les différents milieux du parc par un sentier favorable à la promenade et à la flânerie, jouant sur la diversité du parcours (ombre et lumière, chemin creux...)

- Dessiner un espace central, à la fois placette et carrefour au centre d'une clairière, invitant à la pause, à l'observation, à l'échange pédagogique, autour du bassin rond

- Ouvrir le replat de la rive de Seine pour valoriser le sentier de halage sans le structurer, en différenciant et renforçant la végétation de la berge

- Donner à voir le ru tout en préservant ses berges grâce à l'installation d'un ponton en surplomb sur l'eau, au cœur d'une ambiance foisonnante et intime

- Donner à voir le large panorama sur la Seine en s'appuyant sur le tracé historique du muret en limite de propriété, par l'installation d'un muret-banc en pierre.

Ce projet s'inscrit dans les grands principes de la charte paysagère de notre commune, visant à la préservation et à la valorisation des espaces communaux.

Nous souhaitons que les Vauxois puissent pleinement profiter de ce parc dès l'été 2014.



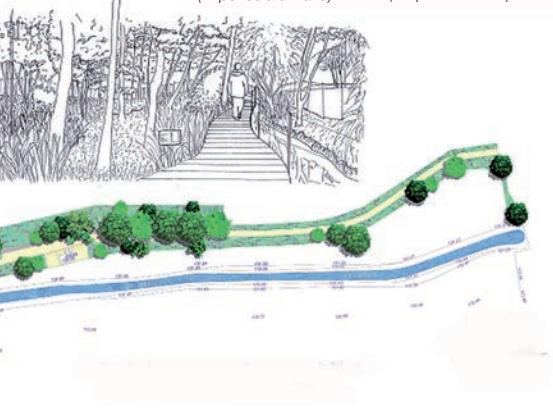
Logique à la source

Quelques espèces présentes sur le site



Reine des prés
(*Filipendula ulmaria*)

Iris des marais
(*Iris pseudocarus*)





GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS : À NOUS DE JOUER !



Vos élus ont décidé de limiter au maximum l'utilisation des produits chimiques dans l'entretien des espaces verts et dans le désherbage des voiries et autres espaces publics. Pour cela, ils ont engagé la commune dans un programme d'action de « gestion différenciée des espaces verts. »

Mais, au fait, qu'entend-on par « gestion différenciée » ?

C'est assez simple puisqu'il suffit de réfléchir avant d'agir. Nous serons tous d'accord sur le fait qu'il n'est pas raisonnable de traiter de la même façon un terrain de foot, une sente, des trottoirs, des sous-bois, des allées de cimetière... Tout simplement parce que leurs fonctionnalités sont différentes !

Il faut donc varier et adapter l'entretien de chaque lieu selon l'usage qui en est fait ou ses intérêts écologiques et paysagers.

Le plan de gestion permet ainsi de créer, dans les espaces communaux, plusieurs secteurs auxquels on appliquera différents modes de gestion.

Exemple : une sente de randonnée de trois mètres de largeur n'est pas nécessairement tondue très court sur toute son emprise : on peut très bien dégager un passage d'un mètre et accepter de ne pas traiter aussi radicalement les côtés.

Une tonte plus haute et plus espacée permettra la sauvegarde d'insectes butineurs, de petits nids d'oiseaux et de plantes dites sauvages, comme les orchidées qui aiment tant notre territoire.

Le programme de « gestion différenciée » de Vaux-sur-Seine est mené en partenariat avec la Communauté des Communes Vexin-Seine et le Parc Naturel Régional du Vexin Français.

D'autres communes comme Jambville et Oinville sur Montcient ont déjà mis en place ce programme.

Elles ont modifié leur mode d'entretien et ont remplacé les traitements phytosanitaires par des techniques alternatives telles que le désherbage thermique, le désherbage mécanique et manuel.

Pour atteindre un degré de « propreté » acceptable aux yeux de tous, cet effort de réduction des utilisations de produits phytosanitaires s'accompagne d'une réflexion sur les usages et les fonctions de nos espaces verts. Ainsi, actuellement, le personnel communal suit des stages de formation et d'information, encouragés et soutenus par les élus.

Ce programme ambitieux, mais nécessaire, sera long à réaliser.

Nous faisons appel à la patience et à la compréhension de chacun et nous vous tiendrons informés sur nos choix et nos objectifs.

Ainsi ensemble, nous agissons pour une gestion durable des ressources naturelles, pour la reconquête de la qualité de l'eau, la préservation de notre santé, la restauration de la biodiversité, l'amélioration de notre cadre de vie, l'optimisation de nos moyens humains, techniques et financiers...

Ce n'est donc pas là une mince affaire !

Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice. Si vous aussi vous souhaitez que notre environnement soit transmis à nos enfants de la façon la plus saine possible, jardinez sans pesticides.

Acceptez ces herbes qu'on dit mauvaises.

Elles sont certainement moins mauvaises pour notre santé que ces produits censés les éradiquer sans véritablement y parvenir.



Désherbage mécanique à la herse rotative, ou désherbage manuel à la houe

**Et si le propre
consistait justement
à les réhabiliter
à nos yeux ?**

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE CONCRÈTEMENT

Une pratique écologique qui redonne de la nature en ville :

☞ Un équilibre entre l'horticole et le naturel, le cultivé et le sauvage

☞ Une taille douce des arbres, des arbustes et des haies

☞ (Re)découvrir la nature, sa faune, sa flore et leurs rôles

Des pratiques plus douces et naturelles :

☞ Une utilisation de produits plus respectueux de l'environnement

☞ Un broyage des déchets pour un paillage en pieds de massifs

☞ Une économie des ressources naturelles

DES INTÉRÊTS MULTIPLES POUR LE TERRITOIRE

Des intérêts socio-écologiques :

☞ Favoriser le développement de la biodiversité sur le territoire

☞ Économiser la ressource en eau et valoriser les déchets verts en paillage et compostage

☞ Limiter les risques de pollution des milieux en réduisant l'utilisation de produits phytosanitaires

☞ Sensibiliser la population à l'environnement

☞ Diminuer les risques sanitaires des agents en limitant leur exposition aux produits chimiques

Des intérêts culturels et économiques :

☞ Consacrer des espaces pour la « Nature en Ville »

☞ Valoriser les paysages communaux et les sites de prestige

☞ Mettre en valeur le travail des jardiniers

☞ Optimiser les moyens humains, matériels et financiers pour la gestion des espaces verts.



Compostage domestique : INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 13 SEPTEMBRE !

Depuis 2011, ce sont 185 composteurs qui ont élu domicile chez des Vauxois, grâce au programme incitatif en faveur du compostage domestique lancé par le SIVaTRU avec le soutien de la Région Ile-de-France et de l'ADEME.

Le compostage est le procédé le plus naturel et le plus simple pour valoriser vos déchets de cuisine et de jardin et c'est un bon moyen de diminuer le volume de nos poubelles à collecter et à traiter.

Cette pratique répond aux conclusions du Grenelle de l'environnement et à l'objectif national de valoriser les déchets organiques et de réduire nos ordures ménagères de 7% d'ici 2015.

A la portée de ceux qui ont un coin de jardin, il est proposé la mise à disposition d'un composteur et un accompagnement pour produire un bon compost.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur www.sivatru.fr (tout en bas de la page d'accueil) où se trouve le questionnaire à remplir et à retourner au SIVaTRU (01 34 01 24 14).

Vous serez ensuite conviés à une réunion d'information en octobre 2013, au cours de laquelle le composteur vous sera remis.



Le SIVaTRU organise des visites gratuites de son centre de tri à Triel-sur-Seine aux dates suivantes :

mercredi 18 septembre à 14 h
vendredi 4 octobre à 10 h
mercredi 20 novembre à 14 h
vendredi 13 décembre à 10 h

Pour savoir ce que deviennent vos déchets ménagers, comprendre combien vos gestes quotidiens de tri sont précieux et avoir les réponses à toutes vos questions, inscrivez-vous au 01 34 01 24 12 ou sur www.sivatru.fr

Parce que le compostage est le meilleur moyen de valoriser vos déchets de cuisine et de jardin, parce que ce traitement est le plus naturel et le moins coûteux, votre collectivité a choisi de vous aider à le mettre en pratique. Cette décision répond aux conclusions du Grenelle de l'environnement et à l'objectif national de valoriser les déchets organiques et de réduire nos ordures ménagères de 7% d'ici 2015.

Ce dispositif ne s'adresse qu'aux personnes en habitat individuel.

A la portée de ceux qui ont un coin de jardin, la ville et le SIVaTRU vous proposent la mise à disposition d'un composteur et un accompagnement pour produire un bon compost. Pour cela, vous serez convié à une réunion au cours de laquelle le composteur vous sera remis. En vue de cette distribution, nous vous demandons de bien vouloir remplir ce questionnaire.

Parce que diminuer le tonnage de nos déchets est l'affaire de tous.

Tous les renseignements fournis dans ce questionnaire resteront confidentiels.

Nous vous remercions de bien vouloir y consacrer quelques minutes de votre temps.

1. Vous habitez une maison, disposez-vous d'espaces verts à entretenir ?

- ☐ OUI, ils sont entretenus par :
 - ☐ vous-même
 - ☐ une entreprise
 - ☐ autre
- ☐ NON, passez directement à la question 3.

2. Que faites-vous actuellement de vos déchets verts ?

- ☐ compostage
- ☐ déchèterie du SIVaTRU à Triel-sur-Seine
- ☐ emportés par l'entreprise de jardinage
- ☐ ordures ménagères
- ☐ autre

3. Que faites-vous de vos déchets de cuisine ?

- ☐ compostage
- ☐ lombricompostage
- ☐ ordures ménagères
- ☐ animaux
- ☐ autre

4. Vous pratiquez déjà le compostage, pourquoi ?

- ☐ diminuer la quantité de déchets jetés
- ☐ bénéficier d'un amendement gratuit
- ☐ préserver l'environnement
- ☐ réduire le coût du traitement des déchets
- ☐ autre :

Vous ne pratiquez pas le compostage, pourquoi ?

- ☐ manque d'information
- ☐ manque de place
- ☐ trop contraignant
- ☐ autre :

Passez directement à la question 7.

5. Sous quelle forme compostez-vous ?

- ☐ en tas
- ☐ dans un composteur
- ☐ autre

6. De quelle façon utilisez-vous votre compost ?

- ☐ plantations
- ☐ paillis
- ☐ plantes en pot
- ☐ potager
- ☐ autre

7. Vous souhaitez participer à ce programme de promotion du compostage et vous vous engagez à venir chercher un composteur lors d'une réunion d'information :

Veuillez choisir la taille du composteur selon les quantités de déchets de cuisine et de jardin dont vous disposez, et la matière : bois ou plastique, sachant que le composteur en plastique 100% recyclé est recommandé par les experts du compostage.

☐ Composteur bois 400 L : largeur 74 cm, profondeur 83 cm, hauteur 81 cm – 31 kg

☐ Composteur bois 600 L : largeur 91 cm, profondeur 100 cm, hauteur 81 cm – 38 kg

☐ Composteur plastique vert 400 L : largeur 74 cm, profondeur 74 cm, hauteur 85 cm – 13 kg

☐ Composteur plastique vert 600 L : largeur 80 cm, profondeur 80 cm, hauteur 104 cm – 16 kg

Attention : pour les débutants en compostage, nous conseillons vivement le modèle 400 Litres.

N'oubliez pas de remplir l'encadré ci-dessous afin que nous puissions vous contacter pour répondre à votre demande.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Merci de renvoyer ce questionnaire :

⇒ soit par courrier à SIVaTRU, Zone Ecopôle Seine Aval, Chemin des Gravières, 78510 Triel-sur-Seine.

⇒ soit par fax au 01 39 74 10 18

⇒ soit par email à l.calloch@sivatru.fr



SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

La commune de Vaux-sur-Seine a confié au bureau d'études Verdi Ingénierie Seine l'actualisation de son schéma directeur d'assainissement. Le but de cette étude est de réaliser un état des lieux des réseaux d'assainissement, d'identifier les dysfonctionnements et de proposer des solutions pour y remédier.

Cette étude a été amorcée avec le souci d'améliorer le fonctionnement du système d'assainissement, et notamment de réduire voire de supprimer les apports d'eaux issues de l'infiltration et les apports d'eaux de pluie dans les réseaux. Il permettra également de collecter les données techniques nécessaires pour les projets d'extension des réseaux.

Durant 5 mois, les ingénieurs et techniciens du bureau d'études Verdi Ingénierie interviendront sur les réseaux d'assainissement communal aussi bien de jour que de nuit en collaboration avec



Veolia Eau. Dans le cadre de cette étude, plusieurs interventions seront menées avec notamment des campagnes de mesure de débit sur les réseaux d'assainissement, des inspections télévisées, des tests à la fumée et des visites chez les particuliers pour réaliser un diagnostic de leur installation d'assainissement.

L'ensemble de ces interventions permettra de recenser les problèmes majeurs du système d'assainissement et de préconiser des solutions pour améliorer son fonctionnement.

CHANTIER DE LA MARTINIÈRE

Dans le cadre de la rénovation de l'Orangerie, bâtiment sur lequel pesait un péril évident, nous avons fait étudier les mesures pouvant assurer la pérennité de l'ensemble de la Martinière. Il a été décidé de démanteler le préau – lourd et massif – couvrant l'actuel portail de l'école primaire. Ces travaux permettront également de dégager l'entrée historique de La Martinière. Les enfants ne sont pas pour autant oubliés : même si la surface couverte est aujourd'hui dans les normes scolaires, nous avons mis à l'étude la construction d'un nouveau préau, plus vaste.

NOUVELLE MAIRIE

Lorsque la signalisation horizontale de la voirie aura été réalisée, nous pourrions dire que ce chantier est terminé. Terminé pour la Commune, mais il reste pour le groupe Spirit à finaliser l'escalier reliant la rue du Général de Gaulle à la Gare en sécurisant les talus, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

TABLEAU D'INFOS LUMINEUX

La ville s'est dotée d'un tableau d'information lumineux. Cet outil doit permettre une transmission des informations concernant la vie de notre Commune plus large qu'en Mairie, plus adaptable et plus rapide que les banderoles, plus visible par tous.

12^{ÈME} RONDE VAUXOISE LE 29 SEPTEMBRE

Dès 8 h 30

Parc de la Martinière

Un échange culturel avec conversation anglaise est proposé aux personnes désirant améliorer leur connaissance de la langue anglaise à compter du mois d'Octobre.

Le Jeudi de 10 h 30 à 11 h 30

S'inscrire avant le 28 Septembre à l'accueil de la mairie au 01 30 99 91 50



Propriétaire occupant ou locataire dans les Yvelines,

vous souhaitez, rendre accessible et adapter votre logement pour rester indépendant bénéficiez d'aides pour adapter ou rénover votre habitat.

Avec quels financements?

Vous pouvez obtenir, selon vos ressources et votre situation, des aides financières :

- de l'Agence nationale de l'habitat (Anah)
- de la Maison Départementale des Personnes Handicapées des Yvelines
- de la Région Ile de France
- du Conseil Général des Yvelines
- des caisses de retraite (principales et complémentaires)
- des communes ou des communautés de communes
- de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- de fondations ou d'organismes sociaux divers

Consultez-nous !

3, rue Porte de Buc - 78000 VER-

SAILLES - Tél. : 01 39 07 78 51

Email : contact@pact78.org – Site :

www.pact78.org

TRIBUNE D'EXPRESSION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION :

une sous-représentation de Vaux-sur-Seine INACCEPTABLE

L'appétit des élus de la commune des Mureaux dépasse les prévisions les plus noires.

Arguant que sa représentation au conseil communautaire est réduite, ils s'arrogent une grande part du bureau, constituant ainsi une majorité avec le seul appui de la commune de Meulan, la commune de Vaux-sur-Seine étant vraisemblablement purement évincée.

Quand on sait que toutes les questions soumises au conseil communautaire seront préjudiciables au Bureau, on aura compris. Quand, de plus, on voit que le management sera pris en charge par les directeurs de la ville des Mureaux, les derniers doutes s'effacent.

Les statuts adoptés dernièrement comportent grand nombre d'erreurs, ce qui va peut-être les contraindre à demander une nouvelle délibération et laisser aux élus les plus éclairés le temps de convaincre les autres, faute de quoi l'issue d'un contentieux serait aléatoire.

Dès le début de mois de septembre, le conseil municipal de Vaux va être amené à désigner 3 délégués au conseil communautaire de la communauté de communes Vexin-Seine, prémisses de la communauté d'agglomération Seine-Vexin.

Nous espérons la constitution d'une délégation unie et forte pour faire face à cette situation.

C'est pourquoi nous présenterons un candidat qui appuiera les efforts bien solitaires du Maire de Vaux avec une clairvoyance et une dynamique qui ne seront pas superflues.

L'équipe d'opposition municipale « A Vaux Marque... ! » : Gérard WELKER, Blandine PREVOST, Thierry LACHAUD, Corinne ROBIN, Marc BRESCIANI.



INAUGURATION DE LA NOUVELLE MAIRIE

C'est en front uni contre le mauvais temps que le 23 mai dernier, la Nouvelle Mairie était inaugurée.

Monsieur le Sous Préfet a eu l'honneur de couper le ruban tricolore pour permettre à la centaine d'invités de pénétrer dans le bâtiment afin d'assister aux différents discours des personnalités présentes.

Le terme de bienveillant a plusieurs fois été repris par chacun.

Monsieur le Maire a rappelé que le projet de la Nouvelle Mairie datait du 30 octobre 2000 jour d'une réunion publique où les premières esquisses du bâtiment étaient présentées.

Plus de 13 ans pour construire un bâtiment semble long mais cette construction s'inscrivait dans un vaste programme d'aménagement comportant trois volets, tout d'abord la mise en sécurité de la rue du Général de Gaulle, ensuite la construction d'une bibliothèque et pour terminer la construction de la Nouvelle Mairie.

Un projet économe dans sa conception et son fonctionnement, réalisé avec un budget maîtrisé et respecté qui donne une dynamique à la ville.



La coupe du ruban en présence de (gauche à droite) Arnaud Richard, député de la 7ème circonscription des Yvelines ; Gérard Larcher, Sénateur maire de Rambouillet ; Michel Vignier, Conseiller Général ; Philippe Portal, Sous Préfet de Mantes-la-Jolie ; Julien Crespo, Maire de Vaux-sur-Seine et Philippe Esnol Sénateur Maire de Conflans-Sainte-Honorine.



Discours de Alain Schmitz, Président du Conseil Général des Yvelines.

Le bâtiment, classé «Très Haute Performance Énergétique» (THPE 2005), est l'emblème d'une administration moderne et d'un service public de qualité.

Le financement par la commune est de 626 960 € pour un coût total de 1 572 664 €.

Nos partenaires financiers sont :

le Conseil Régional d'Île-de-France qui a subventionné 448 000 €;

le Conseil Général des Yvelines qui a participé à hauteur de 354 000 €;

la Communauté de Communes Vexin-Seine avec une participation de 143 704 €.

Avec plus de 700 m² de bureaux répartis sur 3 niveaux, ce bâtiment permet de regrouper tous les services en un même lieu. La salle du Conseil Municipal spacieuse et lumineuse de 100 m² permet d'accueillir un public plus nombreux aux conseils municipaux.

Des bureaux sont à la disposition des adjoints afin de recevoir les partenaires et les administrés en toute confidentialité.

Après la construction d'une bibliothèque



Discours de Bruno Caffin, Président de la Communauté de Communes Vexin-Seine.



Discours de Jean Mallet, Conseiller Régional d'Île-de-France.



Discours de Philippe Portal, sous Préfet de Mantes-la-Jolie.

moderne, l'agrandissement de l'espace Marcelle-Cuche et du restaurant scolaire et avant l'agrandissement du Cossec, ce bâtiment ouvre une nouvelle dynamique sur l'avenir de Vaux-sur-Seine et donnera à la ville une identité de qualité au travers de ses équipements collectifs modernisés. La Mairie, maison commune, se révèle comme un repère qui accompagne chacun tout au long de la vie, la Mairie se trouve toujours et irrémédiablement sur le chemin de nos existences.

La Mairie reste indissolublement liée à nos vies, elle est une maison où l'on vient sans cesse et où, comme citoyen, l'on doit se sentir bien, elle témoigne de notre volonté d'agir dans ce monde troublé en quête de repère et de notre attachement viscéral à notre village.

José Harter

Adjoint au Maire à l'information

**À L'OCCASION DE
LA JOURNÉE DU PATRIMOINE,
LA NOUVELLE MAIRIE SERA
OUVERTE AU PUBLIC SAMEDI
14 SEPTEMBRE DE 9 H À 12 H**

Conseil municipal

extraits de la séance du 26 juin 2013

Etaient présents :

M. Julien Crespo, Mme Brigitte Chiumenti, M. Jean-Claude Bréard, Mme Corinne Robin, M. Gérard Moneyron, M. Jean-Pierre Couteau, M. José Harter, M. Luc-Olivier Baschet, M. Michel Le Guillevic, Mme Annick Riou, Mme Sylvie Leclercq, M. José Lerma, M. Gérard Welker, M. Thierry Lachaud, Mme Blandine Prévost, M. Marc Bresciani.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

Mme Micheline Deleau, Mme Ana Monnier, M. Didier Duchaussoy, M. Jean-Claude Waltrégnny, M. Marcel Botton, Mme Naziha Benchehida, Mme Noëlle Renaut, Mme Martine Gardin, Mme Natacha Lemarchand, Mme Aurore Lancéa, Mme Corinne-Elisabeth Robin.

Pouvoir :

Mme Micheline Deleau a donné procuration à M. José Harter
M. Jean-Claude Waltrégnny a donné procuration à M. Michel Le Guillevic

M. Marcel Botton a donné procuration à M. Jean-Pierre Couteau

Mme Noëlle Renaut a donné procuration à Mme Brigitte Chiumenti

Mme Martine Gardin a donné procuration à M. Julien Crespo

Soit : En exercice : 27 Présents : 16 Votants : 21

ÉLECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme Annick Riou a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 28 MAI 2013

A l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 29 mai 2013 est adopté.

GROUPEMENT DE COMMANDE : BORNES DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

M. Couteau précise que le Territoire de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Seine-Aval a participé à l'expérimentation Seine Aval Véhicules Électriques (SAVE) à travers l'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur la voie publique, complétée par des bornes dans les parkings publics, les stations services et les centres commerciaux.

L'innovation en matière de mobilité, que le territoire de l'OIN Seine-Aval souhaite porter, a conduit le Conseil d'Administration de l'EPAMSA en date du 8 avril 2013 à approuver la constitution d'un groupement de commande avec les collectivités de Seine Aval portant d'une part sur la fourniture et l'installation des bornes et d'autre part sur leur exploitation et leur maintenance.

La taille du territoire atteint un seuil critique pour solliciter l'aide de l'ADEME qui prévoit des financements jusqu'à 50% des coûts des fournitures et d'installation.

D'autres financeurs publics seront sollicités.

Les montants envisagés pour une borne de recharge est d'environ 10 000 €.

L'EPAMSA sera le coordonnateur du groupement en charge de la consultation des entreprises et de la notification des marchés.

M. Lerma s'interroge sur le type de prise. M. Couteau pense qu'il y aura des adaptateurs pour que tous les véhicules puissent se connecter.

M. Lachaud souhaite connaître les lieux prévisibles d'implantation. M. Couteau stipule que rien n'est encore arrêté : il pourrait s'agir du parking de la Mairie et si la Commune acquiert un véhicule électrique, une borne de recharge pourrait être installée près du COSEC ou de la gare. Cette acquisition de véhicule électrique ne serait envisagée que si cela s'avérait plus économique pour la Commune.

M. Bréard préconise des bornes de recharge pour les véhicules de passage, qui circulent dans un rayon de 100/150 km, les véhicules municipaux s'il y en a, auraient leur propre alimentation.

Mme Prévost souhaite savoir si ces équipements seront propriétés de la Commune et si les consommations électriques seront à la charge de la Commune.

M. Crespo prévoit que les factures de consommations électriques seront acquittées par la Commune qui se rémunérera sur les utilisateurs par le biais de cartes prépayées ou cartes bancaires, les équipements étant propriétés communales. M. Crespo précise que la commune n'a pas vocation à assurer la gratuité des bornes de recharges électriques.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à adhérer à ce groupement de commandes et désigne M. Couteau, membre titulaire et M. Bresciani, membre suppléant à la commission d'appel d'offres du groupement.

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE - ÉTUDE SURVEILLÉE

Mme Robin rappelle que par délibération en date du 6 juillet 2012, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de la restauration scolaire et de l'étude surveillée.

Pour l'année 2013/2014, la commission scolaire a travaillé sur l'actualisation des tarifs pour tenir compte de l'impact des coûts des fournitures et des coûts de personnel toujours en hausse avec une fréquentation accrue du restaurant scolaire (+ 5000 repas année /2012), soit une augmentation en moyenne de 5 centimes d'euros pour chaque tranche.

M. Lachaud s'interroge sur l'impact du projet de construction des Marronniers sur la fréquentation du restaurant scolaire. M. Crespo rappelle que l'impact peut être très faible : la mise sur le marché récente de près de 40 nouveaux logements locatifs n'a pas eu d'impact important, la fermeture d'une classe en maternelle est même prévue à la rentrée 2013/2014.

Mme Robin précise que beaucoup d'enfants vauchois sont inscrits dans des établissements privés et d'autres à l'école primaire d'Evicquemont.

M. Welker souligne que l'augmentation du nombre d'enfants déjeunant au restaurant scolaire n'implique pas toujours augmentation des coûts car ceux-ci sont en partie fixes. Mme Robin rappelle que l'augmentation des coûts est réelle avec le recrutement continu de personnel. L'augmentation étant sensible chez les enfants de maternelle pas encore autonome et nécessitant une aide permanente.

Mme Robin précise que le prix du repas du personnel est aussi en augmentation afin de tenir compte de la quantité servie. A titre

d'exemple, ce n'est pas une portion de fromage qui est proposée mais un plateau entier.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les tarifs modifiés comme suit :

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE 2013-2014

	Quotient familial	en Euros
Élémentaire et maternelle	0 à 4 000 €	2, 50 €
	4 001 à 6 000 €	3, 00 €
	6 001 à 8 000 €	3, 50 €
	8 001 à 11 500 €	3, 75 €
	11 500 à 13 500 €	3, 90 €
	+ 13 500 €	4, 10 €
Étude surveillée		3, 40 €
Personnel communal		2,80 €
Extérieur		5,80 €
Exceptionnel		5,00 €
Panier repas		1,50 €

● RÈGLEMENT INTÉRIEUR RESTAURATION SCOLAIRE

Mme Robin rappelle à l'Assemblée que la restauration scolaire est un service public facultatif que chaque commune décide librement de mettre en place et dont elle détermine les modalités d'organisation. Devant l'augmentation continue de la fréquentation du restaurant scolaire et les incivilités de certains enfants, il convient d'établir un règlement intérieur de la cantine municipale.

La jurisprudence rappelle qu'il incombe au Conseil Municipal de déterminer les mesures générales d'organisation du service.

Aussi, un projet de règlement intérieur a été élaboré lors de la commission scolaire du 22 juin 2013. Mme Robin précise que ce règlement n'est peut être pas exhaustif et qu'il pourra être amendé avec le temps.

Mme Robin stipule que l'inscription à la restauration scolaire n'est pas acquise, elle doit être renouvelée tous les ans.

Le règlement intérieur devra être signé par les responsables légaux.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur du service restauration scolaire.

PS : le règlement intérieur sera consultable sur le site Internet de la Mairie.

● TRANSPORTS SCOLAIRES : PARTICIPATION 2013-2014

Mme Robin rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 30 mai 2012, Le Conseil Municipal a fixé à 45,50 € la participation municipale attribuée aux familles des collégiens et lycéens de l'enseignement public utilisant les transports en commun pour fréquenter leur établissement.

Le tarif de la carte Imagine'R pour l'année 2013/2014 s'élève

à 173,30 € contre 164 € pour l'année scolaire 2012/2013, le Conseil Général des Yvelines maintenant par sa participation à 150 €.

Le tarif de la carte scolaire Bus pour l'année 2013/2014 s'élève à 110,10 € contre 103,90 € pour l'année scolaire 2012/2013.

La commission scolaire propose d'augmenter la participation de la commune aux transports scolaires de 2% soit 1 €.

M. Welker pense que la compétence « transports scolaires » est transférée à la Communauté de Communes Vexin-Seine.

M. Crespo précise que cette compétence intercommunale ne prend en charge que la ligne de transports scolaires Mezy/ Collège. A Vaux, les élèves utilisent des lignes régulières, prises en charge par le STIF.

M. Lachaud souhaite savoir s'il est prévu d'étendre la participation de la Commune aux familles dont les enfants fréquentent des établissements scolaires privés.

M. Crespo répond que cela n'est toujours pas d'actualité.

A la majorité des suffrages exprimés (2 abstentions : Mme Blandine Prévost, M. Gérard Welker - 2 vote contre : M. Thierry Lachaud, M. Marc Bresciani), le Conseil Municipal approuve l'augmentation de la participation de la commune aux transports scolaires à 46,50 €.

● AFFAIRE PRECHAC : DÉCISION D'ESTER EN JUSTICE

M. Crespo informe le Conseil Municipal que M. Préchac, architecte, a déposé une requête près du Tribunal Administratif de Versailles le 30/12/2009 demandant de condamner la commune de Vaux sur Seine à payer le solde de ses honoraires au titre des contrats du 30/04/1998 et du 18/08/2001. Le jugement rendu le 21 février 2013 a condamné la commune à verser à M. Préchac la somme de 15 202, 97 € TTC et de 1 554, 74 € augmentées des intérêts au taux légal et de la capitalisation de ces intérêts.

Au nom de la Commune, le Maire a fait appel de ce jugement, par délégation du Conseil Municipal accordée lors de sa séance du 27 mars 2008.

Afin de faire face à toute demande de la Cour d'Appel de Versailles, l'avocat qui représente la commune souhaite que cette délégation d'ester en justice soit confirmée par délibération du Conseil Municipal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal confirme la délégation du Conseil Municipal au Maire d'ester en appel dans l'affaire PRECHAC CO/ COMMUNE DE VAUX SUR SEINE.

● CHARGES IRRÉCOUVRABLES : ADMISSION EN NON VALEUR

M. Crespo présente à l'Assemblée un état de présentation de titre de recette en non-valeur d'un montant de 8, 78 € pour une créance repas restaurant scolaire de 2009, transmis par Madame le comptable du trésor.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'admettre le titre en non valeur sur le budget principal.

● RAPPORT PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En vertu des articles L.2224-5 et D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport annuel sur le service assainissement doit être présenté par le Maire dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Ces dispositions s'appliquent quel que soit le mode d'exploitation du service public.

suite page 46 ➡

C'est l'objet de cette présentation qui ne nécessite pas de délibération.

N.B. Le rapport annuel est consultable en Mairie.

● COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VEXIN SEINE : MODIFICATION DES STATUTS

M. Crespo présente la modification des statuts de la CCVS nécessaire à la poursuite de la construction de la Communauté d'Agglomération. En effet, la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités locales et celle du 31 décembre 2012 relative à la représentation communale dans les Communautés de Communes et d'Agglomération ont modifié les règles de répartition des sièges dans les organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui doivent entrer en vigueur à l'occasion des élections municipales de 2014. Ainsi, par arrêté en date du 19 décembre 2012, M. Le Préfet des Yvelines a sollicité 17 Communes (Bouafle, Brueil en Vexin, Ecquevilly, Evécquemont, Flins-sur-Seine, Gaillon-sur-Montcient, Hardricourt, Jambville, Juziers, Lainville-en-Vexin, Meulan-en-Yvelines, Mézy-sur-Seine, Montalet-le-Bois, Les Mureaux, Oinville-sur-Montcient, Tessancourt-sur-Aubette et Vaux-sur-Seine) pour qu'elles se prononcent sur le nouveau périmètre de la Communauté de Communes Vexin Seine qui, par une procédure d'extension-transformation deviendra la Communauté d'Agglomération Seine et Vexin. Par arrêté en date du 29 mai 2013, M. Le Préfet a étendu le périmètre de la CCVS à 9 communes, au 1er septembre 2013.

Aussi, des règles de représentation ont été travaillées et discutées dans le cadre des chantiers de l'Association de Préfiguration, et adoptées lors de l'Assemblée Générale de l'Association du 27 mars 2013 à la majorité (1 voix contre : M. Crespo : Commune de Vaux-sur-Seine).

Par délibération en date du 26 avril 2013, la Communauté de Communes Vexin-Seine a approuvé à la majorité (4 voix contre : M. Bréard, Mme Chiumenti, M. Crespo, Mme Riou) les règles de représentation des Communes au sein de la Communauté de Communes Vexin Seine étendue à 17 communes comme suit :

- pour les Communes jusqu'à 2000 habitants :
2 délégués
- pour les Communes de 2 001 à 5 000 habitants :
3 délégués
- pour les Communes de 5 001 à 10 000 habitants :
4 délégués
- pour les Communes au-delà de 30 001 habitants :
12 délégués

modifiant ainsi l'article 11 des statuts, la loi ne prévoyant des suppléments que pour les Communes disposant d'un seul délégué.

Par ailleurs, le processus d'extension-transformation choisi par le Préfet impose à la Communauté de Communes Vexin Seine d'être déjà dotée des compétences d'une Communauté d'Agglomération lors de sa demande de transformation.

Aussi, de nouvelles compétences ont été étudiées dans le cadre des chantiers de l'Association de Préfiguration et adoptées lors de l'Assemblée Générale de l'Association du 21 mai 2013 à l'unanimité (1 abstention : M. Jeanne : Commune d'Ecquevilly).

Par délibération en date du 28 mai 2013, la Communauté de Communes Vexin Seine a approuvé à l'unanimité la modification des compétences telle que jointe en annexe, modifiant ainsi les articles 5, 6 et 7.

M. Welker remercie le Maire d'avoir repoussé cette délibération prévue à la séance précédente du Conseil Municipal afin qu'il puisse y prendre part.

Il constate de nombreuses coquilles dans la rédaction des statuts et des incohérences. On parle de l'Agglomération alors qu'on est encore qu'en Communauté de Communes.

Pour ce qui est des compétences, il s'oppose catégoriquement à la passerelle et ne comprend pas pourquoi celles relatives aux équipements sportif ne soit que partielle.

M. Crespo réaffirme son opposition à la passerelle si aucune solution n'est envisagée pour les véhicules. Pour les équipements sportifs, il s'agit pour l'instant de transfert de compétences à minima, qui seront progressivement élargies à compter de janvier 2014 et surtout de mars 2014, à l'issue du renouvellement des mandats municipaux.

M. Baschet regrette que la culture n'apparaisse pas dans les compétences.

M. Welker juge le mode de représentation inacceptable dans l'état, sur représentant les petites communes au détriment des communes de 2000 à 5 000 habitants : 1 élu de Montalet-le-Bois représente 165 habitants quand l'élu de Vaux sur Seine en représente 1 630 vauvois. Il préconise de n'attribuer qu'un poste de titulaire aux petites communes, les effectifs ainsi dégagés pouvant être attribués aux Communes de la strate 2 000 - 5000 habitants

M. Crespo pense que cette proposition ne ferait que redonner du poids aux Communes plus importantes. M. Crespo souligne qu'il convient de s'attacher surtout à la représentation des Communes au bureau qui est l'instance de décision.

A l'unanimité, Le Conseil Municipal vote contre la modification des statuts de la CCVS, article 11, relatif à la représentation des Communes.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la CCVS, article 5 et article 6, et souhaite que soit modifié l'article 7 « Participation à toute étude et instance de réflexion permettant d'améliorer le franchissement de la Seine, notamment les études et travaux liés à l'élargissement des ponts routiers, le stationnement, les moyens de transports innovants. »

QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS

M. Crespo présente à l'Assemblée les nouvelles contraintes qui pèsent sur la Commune suite à la loi dite « Dufflot » : ce sont à présent 25% de logements aidés que la Commune de Vaux-sur-Seine doit accueillir, à l'horizon 2025, soit 278 logements sociaux supplémentaires faute de quoi la charge financière serait multipliée par 5 et pourrait dépasser 200 000 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.

**RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL
AFFICHÉ EN MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET :
WWW.VAUXSURSEINE.FR**

**Police secours 17
Pompiers 18
Samu 15**

Bureau de police de Meulan **01 34 92 53 20**
Commissariat des Mureaux **01 34 92 49 00**
Gendarmerie **01 30 99 48 66**
Préfecture Versailles **01 39 49 78 00**
Sous-Préfecture Mantes **01 30 92 74 00**
Communauté de Commune Vexin Seine (CCVS)
01 30 99 06 07
EDF Les Mureaux Dépannage gaz **0 810 433 095**
Dépannage électricité **0 810 333 095**
SPI Environnement **01 39 70 20 00**
SNCF gare **01 34 74 09 38**
S^{re} navigation de la Seine **01 30 37 06 33**

Santé

Centre méd. d'Évecquemont **01 30 91 80 00**
Hôpital Meulan **01 30 22 40 40**
Service des urgences **01 30 22 43 33**
Pharmacie du Pré Coquet **01 34 74 09 60**
Maison méd. de garde des Mureaux FAIRE LE 15
ALDS soins à domicile **01 34 74 80 60**
Dentistes
D^{rs} Brochery, Fulea **01 34 74 94 50**
Garde (dim. et jours fériés) **01 39 51 21 21**
Infirmières
M^{me} Saulay **01 30 99 20 21**
M^{me} Devaux **01 30 91 42 87 & 06 81 85 36 76**
Kinésithérapeutes
E. André, T. Muller
01 34 74 26 95 & 06 07 82 60 13
J. Burlot **01 34 74 40 31 & 06 07 39 20 46**

Médecins

D^r Guillauneuf **01 34 74 14 20**
D^{rs} Malavialle, Moreau, Sevestre **01 34 74 64 44**
Garde (nuit, dim., fêtes) **01 34 74 78 78**
Pédicure - Podologue
Cédric Scholer
01 34 92 97 37 & 06 60 59 03 00
Psychothérapeute
M^{me} Le Guillevic **01 34 74 22 73**
Psychologue clinicien
M Lalibert d'Anglas **06 49 21 60 19**

Animaux

Fourrière canine (SACPA) **01 47 98 43 72**
Fourrière Yvelines **01 34 89 05 47**
Centrale canine **01 49 37 54 54**
Oasis Chenil Mantes **01 30 94 06 80**
SPA **01 47 98 57 40**
SPA Hermeray animaux non tatoués **01 34 83 50 28**
SPA Mantes/Buchelay **01 30 33 38 04**
SPA Orgeval **01 39 08 05 08**

Vétérinaires

D^r Giorgi **01 39 70 62 90**
D^{rs} Robinson, Sourceau **01 34 74 66 00**
Clinique Vét. Mantes-la-Jolie **01 30 33 24 25**
SOS Vét. **01 39 72 52 52 / 01 48 32 93 30**

Divers

Dépannage auto Neumann **01 34 74 21 12**
Pompes funèbres : Meulan **01 34 74 97 65**
01 30 22 09 02 - Les Mureaux 01 34 74 04 47
Taxis : Anne-Marie **06 86 43 50 61**
F. Gameiro **06 07 77 61 07**

Services municipaux

Mairie **01 30 99 91 50**
contact@vauxsurseine.fr
www.vauxsurseine.fr
Police municipale **06 72 91 18 82**
06 72 91 18 52 & 06 72 91 39 79
Ateliers municipaux **01 30 99 47 95**
Bibliothèque **01 30 99 48 80**
Centre de loisirs **01 30 91 45 52**
Cossec **01 34 74 43 80**
École maternelle **01 34 74 25 77**
École primaire du 87 **01 34 74 00 19**
École primaire du 144 **01 34 74 58 74**
Espace Marcelle-Cuche **01 30 22 06 77**
Orangerie **01 30 22 25 92**
Restauration scolaire **01 34 74 72 93**
Salle des associations **01 34 74 53 91**

Social

ANPE **01 30 22 90 90**
Emplois-Services **01 30 99 06 07**
CPAM **01 34 92 88 30**
accueil à domicile **01 30 74 52 13**
Maison de retraite Orpéa **01 34 92 02 02**
Permanence sociale **01 34 92 87 20**
PMI **01 34 92 87 20**

Culte

Presbytère **01 34 74 01 09**
Pasteur Luc Olekhnovitch **01 34 74 33 00**

ACCADRA

M^{me} Marta Bentkowski **01 30 99 11 09**

ADGV

M^{me} Caroline Louviaux **06 87 11 61 38**

AFAPED (Tai chi chuan & Qi gong)

M. Sylvain Schneyder **06 11 94 24 06**

ASPIC 78

M. Bresciani **06 19 22 17 89**

Association Go-Am, Ung-No Lee

M. Young-Sé Lee **01 34 74 37 27**

AOCGE (Ornithologie)

M. Patrick Bibard **01 30 99 78 45**

ASV (Cyclisme, Pieds de Vaux)

M^{me} Jocelyne Delafosse **01 30 99 78 18**

ATCV (Tennis)

M. Kamel Hadjaz : **06 14 48 04 62**

Atelier dessin, pastel, peinture

M^{me} David-Leroy **01 39 74 56 04**

AVRIL

M^{me} Martine Mourier **01 30 99 64 43**

Amicale des donneurs de sang

M^{me} Odette Bréard **01 34 74 29 51**

Bobines & Bambins

Nathalie Alexandre **06 86 26 35 73**

CSV (Pétanque)

M. Alain Skadarka **01 30 99 07 19**

CVVX (Club de voile)

M. Daniel Scheltus **01 34 74 82 58**

**ASSOCIATIONS
VAUXOISES**



Ecole de cirque Du corps à l'ame

Catherine Thieriot **06 80 99 08 42**

Ecole de Musique Frédéric Chopin

Sébastien Fontaine **06 72 22 54 90**

Entre Seine et Jardins

M^{me} Caroline Viannay **06 29 62 86 63**

ESV (Football)

M. Henri-Claude Lauby **06 79 60 35 68**

FNACA (Anciens combattants)

M. Jean-Pierre Daistau **01 30 99 09 70**

Guitare en Val de Seine

Guillaume Lalibert **06 64 36 83 31**

Handicap Prévention

Thierry Chefdeville **06 86 28 16 93**

Judo-club

M. Jean-Marie Leicknam **01 34 74 63 72**

Karaté do Shotokan - École Omnisports

M^{me} Marlène Mercier **06 10 51 52 46**

La Saint-Hubert (Chasse)

M. Daniel Rousseau **01 30 99 87 31**

Mosaïque et petits Cailloux

M^{me} Sandrina Van Geel **01 30 99 34 45**

Musica Vaux association Léon Barzin

M. J-L Lépinoy **06 88 76 14 75**

Passeport Jeunes

M^{me} Gardin **01 30 91 98 35**

Rencontres philosophiques

M. Pierre Breynaert **01 34 74 93 80**

Secours catholique

Centre St-Nicaise **01 30 22 16 24**

Soif compagnie (théâtre)

Claire Astruc **06 20 47 20 31**

Sous le baobab

Sophie : **01 30 99 24 90**

Trait d'union (Aide aux devoirs)

M. Francis Wittmer **01 34 74 96 42**

TTCV (Tennis de table)

M. François Lecouvey **01 39 70 98 18**

Vaux contre le cancer

M. Marc Ferot **06 09 66 27 77**

VLV (Vaux Loisirs Voyages)

M^{me} Christiane Lagier **01 34 74 16 20**

Vocalises (Chorale)

M. François Wallach **06 03 63 93**

Un dernier pot ?

www.pollinis.org/petitions



Avant que les abeilles ne disparaissent...